

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept octobre à vingt heures trente minutes, les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie de MESLAY-DU-MAINE, sous la présidence de M. Christian BOULAY, Maire.

Présents : M. BOULAY, Mme BELLANGER, M. BRAULT, M. CAUCHOIS, M. COUSIN, Mme SUREAU-RETRIF, Mme FORET, M. FRICOT, M. GAUDREE, Mme GAUTIER, M GUITER, Mme MOREAU Marie-Françoise, M RENARD, Mme TAUNAI, M. POULAIN, Mme MEZIERE, , Mme MOREAU Vanessa, Conseillers municipaux

Absents ayant donné pouvoir : Mme JARDIN a donné pouvoir à Mme MOREAU Marie-Françoise, M. HULOT a donné à M POULAIN.

Excusée : Mme JOHAN

Absents : M. JOUET, Mme LESAGE, M GANDON

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) à la nomination d'un secrétaire parmi les membres du conseil : Monsieur Patrice FRICOT a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Validation d'ajouts à l'ordre du jour :

- Gratification stagiaire espaces verts - services techniques

M BOULAY tient à apporter une précision concernant le loyer de la gendarmerie. Bail du 01/03/2015 au 29/02/2024 : le loyer annuel était de 61 036 € (loyer invariable sur toute la durée.

Bail du 01/03/2024 au 28/02/2033 : le loyer annuel est de 79 005.42 € et peut être révisé triennalement.

Approbation du procès-verbal du 19 septembre 2024

Le procès-verbal a été validé à l'unanimité.

DECISION DU MAIRE

N°2024-037 : La Commune de MESLAY-DU-MAINE renonce à exercer son droit de préemption sur la propriété sise à MESLAY-DU-MAINE, rue du Maine, n°5 cadastrée section AI n°178.



N°2024-038 : La Commune de MESLAY-DU-MAINE renonce à exercer son droit de préemption sur la propriété sise à MESLAY-DU-MAINE, rue d'Anjou, n°14 cadastrée section AI n°201.



N°2024-039 : La commune accepte le devis FCPL, de Louverné (53) concernant l'acquisition d'une cellule de refroidissement pour la restauration scolaire d'un montant de 14 140.00 € H.T au vu du délai de livraison et de l'état actuel de la cellule de refroidissement en place.

N°2024-040 : La Commune accepte l'offre de PIGEON TP LOIRE ANJOU, de Renazé (53) pour la création d'un terrain de pétanque 13x55 ml au parc des sports, pour un montant de 13 295,55 € HT.

N°2024-041 : La Commune accepte l'offre de KABELIS, de Loudéac (22) pour la fourniture de bulbes, pour un montant de 2 241,92 € HT.

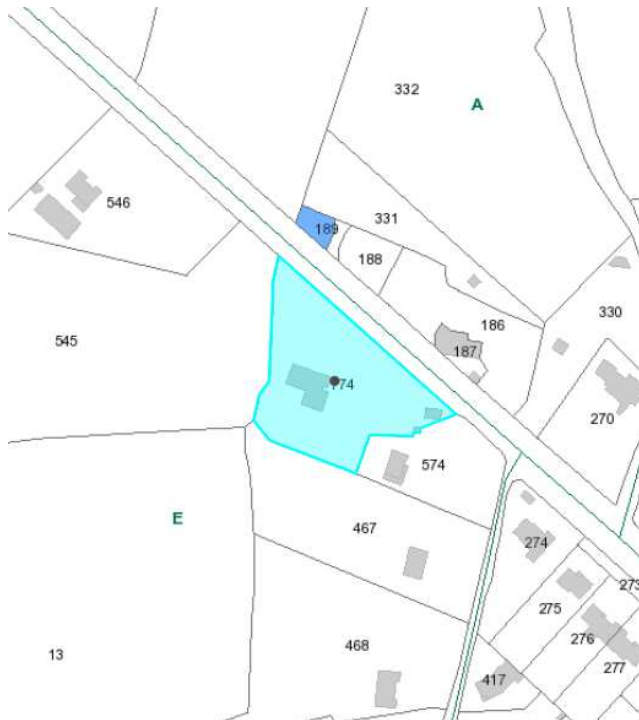
N°2024-042 : La Commune de MESLAY-DU-MAINE renonce à exercer son droit de préemption sur la propriété sise à MESLAY-DU-MAINE, rue de Laval, n°50 bis, cadastrée section AB n°417.



N°2024-043 : La Commune de MESLAY-DU-MAINE renonce à exercer son droit de préemption sur la propriété sise à MESLAY-DU-MAINE, rue de la Gare, n°38, cadastrée section AI n°353.



N°2024-044 : La Commune de MESLAY-DU-MAINE renonce à exercer son droit de préemption sur la propriété sise à MESLAY-DU-MAINE, rue de Laval, n°99, cadastrée section E n°774.



AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Boutique éphémère : tarification des exposants

Dans le cadre des Petites Villes de Demain et de la redynamisation du centre-ville, la commune lance la 2^{ème} édition d'une boutique éphémère sise 1 Carrefour du Centre « Maison des Projets » à Meslay-du-Maine, qui sera ouverte du 22 novembre 2024 au 04 janvier 2025.

Des baux précaires vont être établis avec les exposants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer un loyer de 12.50 € par semaine pour les exposants, comme l'année précédente.

ADMINISTRATION GENERALE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Compte rendu de la commission Administration Générale et Développement Économique du 14 octobre 2024

Présents : M BOULAY, M CAUCHOIS, Mme Marie-Françoise MOREAU, Mme FORET, M BRAULT, Mme SUREAU-RETRIF, M GAUDRÉE, M GUITER, M RENARD, M POULAIN

Excusées : Mme JARDIN, Mme GAUTIER, Madame Vanessa MOREAU

Assistaient également : Benoit GASSIOT et Solène CHAUVEAU

1. Point budgétaire au 30/09/2024

M CAUCHOIS rappelle que les budgets sont construits de manière prudente mais que les marges de manœuvre se réduisent.



Situation au 30/09/2024

Budget Général –

Dépenses de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2021	BP 2022	CA 2022	BP 2023	CA 2023	BP 2024	CA 2024 au 30/09/2024
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	702 470,41 €	937 692,62 €	780 734,18 €	1 053 456,97 €	921 492,23 €	1 189 177,03 €	712 695,10 €
012 CHARGES DE PERSONNEL	1 596 547,96 €	1 714 080,00 €	1 709 848,14 €	1 798 000,00 €	1 768 628,97 €	1 929 837,66 €	1 395 044,93 €
014 Atténuation de produits	2 250,00 €	500,00 €	278,00 €	500,00 €	686,00 €	1 000,00 €	
65 Autres Charges de gestion courante	267 893,61 €	324 178,25 €	284 052,07 €	574 766,05 €	313 571,93 €	574 563,79 €	198 995,99 €
GESTION DES SERVICES	2 569 161,98 €	2 976 450,87 €	2 774 912,39 €	3 426 723,02 €	3 004 379,13 €	3 694 568,48 €	2 306 736,02 €
66 Charges financières	45 965,23 €	41 925,00 €	41 854,14 €	37 738,04 €	37 738,29 €	44 500,00 €	26 169,25 €
67 Charges Exceptionnelles	501,53 €	5 300,00 €	5 033,28 €	6 000,00 €	600,00 €	1 000,00 €	0,00 €
68 Dotations provisions semi budgétaires	1 971,00 €	2 757,00 €	2 757,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
022 Dépenses imprévues							
TOTAL DES DEPENSES REELLES	2 617 599,74 €	3 026 432,87 €	2 824 556,81 €	3 470 461,06 €	3 042 717,42 €	3 740 068,48 €	2 332 905,27 €
023 Virement à section investissement							
042 Opérations d'ordre entre section	265 144,86 €	298 423,27 €	278 571,75 €	385 000,00 €	381 215,94 €	417 530,39 €	400 621,48 €
043 Opérations d'ordre à l'intér.section							
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	265 144,86 €	298 423,27 €	278 571,75 €	385 000,00 €	381 215,94 €	417 530,39 €	400 621,48 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	2 882 744,60 €	3 324 856,14 €	3 103 128,56 €	3 855 461,06 €	3 423 933,36 €	4 157 598,87 €	2 733 526,75 €
002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE							
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 882 744,60 €	3 324 856,14 €	3 103 128,56 €	3 855 461,06 €	3 423 933,36 €	4 157 598,87 €	2 733 526,75 €

Les charges de gestion de services ont augmenté de 6.3% par rapport à l'année dernière, alors que les recettes n'ont augmenté que de 3.3 %.

Au chapitre 011 « Charges à caractère général » : M CAUCHOIS rappelle qu'une régularisation des factures d'électricité a eu lieu d'un montant de 118 000 €, de plus M CAUCHOIS informe qu'une autre régularisation de 20 000 € au niveau de la téléphonie vient d'être effectuée, suite à un litige de facturation depuis plusieurs années.

Au chapitre 012 « Charges de personnel » : augmentation de 7.7% qui est due :

- A une augmentation du temps de ménage (ménage de la mairie et des vestiaires du stade effectué par des agents communaux)
- A une création d'un poste administratif de 15/35^{ème}.
- La mise en place de la Prime de Pouvoir d'Achat
- L'augmentation de 5 points d'indice des agents au 01/01/2024
- Le glissement vieillesse technicité : l'avancement de carrière des agents
- Des arrêts de travail



Situation au 30/09/2024

Budget Général – Recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2020	BP 2021	CA 2021	BP 2022	CA 2022	BP 2023	CA 2023	BP 2024	CA 2024 au 30/09/2024
013 Atténuation de charges	50 036,10 €	10 000,00 €	39 617,16 €	75 658,14 €	86 365,67 €	50 000,00 €	70 916,49 €	9 559,94 €	40 179,58 €
70 Produits des services, du domaine et ventes	203 767,83 €	196 950,00 €	272 578,95 €	195 500,00 €	292 009,72 €	267 200,00 €	328 675,50 €	267 700,00 €	234 680,48 €
73 Impôts et taxes (sauf 731)	463 831,95 €	439 042,18 €	450 106,27 €	446 234,00 €	462 921,57 €	433 736,88 €	497 864,91 €	448 736,88 €	261 552,60 €
731 Fiscalité locale	1 646 211,98 €	1 603 800,00 €	1 613 538,61 €	1 588 841,00 €	1 712 648,32 €	1 697 060,01 €	1 818 708,51 €	1 740 000,00 €	1 403 406,40 €
74 Dotations, subventions	1 184 969,54 €	935 580,00 €	1 138 703,19 €	882 942,34 €	1 160 577,73 €	1 074 380,00 €	1 327 558,29 €	1 113 458,21 €	987 241,69 €
75 Autres produits gestion courante	115 922,87 €	100 000,00 €	117 545,77 €	131 637,66 €	116 500,12 €	330 121,17 €	343 466,73 €	110 000,00 €	81 697,63 €
GESTION DES SERVICES	3 664 740,27 €	3 285 372,18 €	3 632 089,95 €	3 320 813,14 €	3 831 023,13 €	3 852 498,06 €	4 387 190,43 €	3 689 455,03 €	3 008 798,48 €
76 Produits financiers									
77 Produits exceptionnels	66 389,08 €	0,00 €	7 573,19 €	0,00 €	37 695,07 €	0,00 €	7 832,86 €	100 000,00 €	103 062,35 €
78 Reprise provisions semi-budgétaires					17,00 €				0,00 €
TOTAL DES RECETTES REELLES	3 731 129,35 €	3 285 372,18 €	3 639 663,14 €	3 320 813,14 €	3 868 735,20 €	3 852 498,06 €	4 395 023,29 €	3 789 455,03 €	3 111 820,83 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	3 198,10 €	2 478,48 €	3 940,48 €	4 043,00 €	4 043,00 €	2 963,00 €	13 674,25 €	28 742,00 €	4 093,13 €
043 Opérations d'ordre à l'intérieur section									
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	3 198,10 €	2 478,48 €	3 940,48 €	4 043,00 €	4 043,00 €	2 963,00 €	13 674,25 €	28 742,00 €	4 093,13 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	3 734 327,45 €	3 287 850,66 €	3 643 603,62 €	3 324 856,14 €	3 872 778,20 €	3 855 461,06 €	4 408 697,54 €	3 818 197,03 €	3 115 913,96 €
002 Excédent antérieur reporté Fonc								339 401,84 €	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 734 327,45 €	3 287 850,66 €	3 643 603,62 €	3 324 856,14 €	3 872 778,20 €	3 855 461,06 €	4 408 697,54 €	4 157 598,87 €	3 115 913,96 €

En ce qui concerne les recettes de fonctionnement, les bases locatives ont augmenté de 4% ce qui génère une augmentation des recettes, et suite à la régularisation des factures d'électricité une recette de 103 000€ a été enregistrée. Les recettes augmentent moins vite que les dépenses.



Situation au 30/09/2024 Budget Général – Dépenses d'investissement

INVESTISSEMENT - DEPENSES	CA 2020	BP 2021	CA 2021	BP 2022	CA 2022	BP 2023	RAR+BP2023	CA 2023	BP 2024	RAR+BP2024	CA 2024 au 30/09
204 - Subv. d'équipement versées (Etat)	0,00 €	52 000,00 €	54 701,51 €	39 700,00 €	0,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	29 745,80 €	15 000,00 €	15 000,00 €	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	7 801,88 €	139 981,20 €	84 700,00 €	267 378,61 €	140 356,68 €	135 178,81 €	258 378,93 €	64 825,56 €	186 738,81 €	186 738,81 €	6 520,38 €
22 - Immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2313 - Opérations d'équipement	841 482,55 €	1 180 182,42 €	554 704,01 €	1 802 321,40 €	511 435,17 €	1 498 506,00 €	2 552 587,83 €	1 964 336,37 €	1 867 971,20 €	2 295 457,22 €	723 403,70 €
207 - Acquisition de matériel	32 700,16 €	83 122,12 €	62 679,91 €	78 417,62 €	63 968,70 €	121 886,00 €	125 635,20 €	89 097,24 €	94 478,00 €	96 217,20 €	18 291,16 €
132 - Aménagement de la mairie	109 934,07 €	44 348,05 €	4 627,25 €	82 900,00 €	0,00 €	44 000,00 €	126 259,77 €	96 868,28 €	45 000,00 €	71 951,87 €	39 268,08 €
161 - Ecole maternelle Fratellini	16 170,11 €	5 500,00 €	0,00 €	24 300,00 €	14 900,87 €	5 820,00 €	5 820,00 €	5 820,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
162 - Ecole primaire René Cassin	12 405,86 €	46 160,22 €	55 753,53 €	17 400,00 €	0,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	2 075,64 €
163 - Restaurant scolaire	5 292,61 €	5 395,74 €	23 871,00 €	5 935,11 €	0,00 €	4 600,00 €	4 600,00 €	2 025,60 €	46 562,00 €	46 562,00 €	31 822,03 €
190 - Crématorium - columbarium - ca	20 522,66 €	44 048,00 €	4 688,69 €	42 606,85 €	39 923,45 €	90 400,00 €	90 400,00 €	1 383,00 €	24 100,00 €	101 863,98 €	82 110,45 €
200 - Pôle enfance (structures)	22 226,79 €	176 648,00 €	31 756,57 €	315 300,00 €	3 000,00 €	160 000,00 €	464 200,00 €	410 900,56 €	105 025,00 €	109 928,50 €	22 206,94 €
210 - Centre social	7 247,17 €	5 500,00 €	900,00 €	1 472,72 €	4 796,68 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €
215 - Modernisation éclairage pub	182 217,62 €	78 000,00 €	173 618,39 €	268 647,00 €	20 828,72 €	140 000,00 €	424 440,77 €	260 566,67 €	60 610,00 €	129 638,28 €	108 391,26 €
274 - Bâtiments communaux	70 304,59 €	22 500,00 €	4 196,17 €	57 227,70 €	0,00 €	83 400,00 €	125 093,29 €	59 051,82 €	20 000,00 €	41 962,13 €	20 887,17 €
280 - Aménag. de la médiathèque	0,00 €	18 808,15 €	3 842,15 €	4 860,00 €	17 433,46 €	1 700,00 €	1 700,00 €	0,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €	0,00 €
281 - Parc des sports	81 702,12 €	18 794,34 €	11 752,51 €	10 000,00 €	2 872,08 €	11 400,00 €	18 536,57 €	7 136,57 €	975 000,00 €	982 400,00 €	46 912,07 €
289 - Travaux de voirie	146 264,32 €	316 700,00 €	108 405,90 €	472 054,40 €	0,00 €	579 000,00 €	833 765,56 €	348 075,44 €	321 500,00 €	532 685,66 €	290 365,88 €
290 - Allée du château et abords	0,00 €	67 310,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	90 000,00 €	90 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
299 - Ateliers municipaux	1 100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 300,00 €	1 300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
300 - Eclairage des Grands jardins	97 490,66 €	210 000,00 €	68 490,54 €	402 000,00 €	328 695,53 €	70 000,00 €	145 816,97 €	83 293,24 €	28 148,00 €	31 914,98 €	28 404,98 €
303 - Réhabilitation du bâtiment de la P	16 772,88 €	20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €	0,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	0,00 €
304 - Création de toilettes publiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	861 346,55 €	1 647 231,14 €	682 107,64 €	2 178 640,01 €	392 838,57 €	1 644 960,81 €	2 908 291,62 €	1 935 431,68 €	2 285 229,83 €	2 742 226,61 €	793 699,76 €
03 - Opérations financières diverses et diverses	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
05 - Subventions d'investissement exp.	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	304 177,29 €	545 458,89 €	544 655,81 €	148 765,01 €	148 380,48 €	544 246,80 €	544 246,80 €	143 620,04 €	178 832,80 €	178 832,80 €	65 356,68 €
27 - Autres immobilisations financières	0,00 €	846 889,89 €	0,00 €	823 803,17 €	0,00 €	1 271 446,08 €	1 271 446,08 €	0,00 €	531 200,39 €	531 200,39 €	0,00 €
29 - Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	304 177,29 €	846 889,89 €	544 655,81 €	1 482 568,18 €	148 380,48 €	1 815 686,88 €	1 815 686,88 €	143 620,04 €	178 832,80 €	178 832,80 €	65 356,68 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 165 523,84 €	2 494 121,03 €	1 226 763,45 €	3 661 208,19 €	541 219,05 €	3 460 647,69 €	4 723 978,50 €	2 079 051,72 €	2 464 062,63 €	2 921 059,41 €	859 056,44 €
040 - Dot. de fond de roulement initial	7 186,10 €	2 476,48 €	3 840,48 €	4 042,10 €	4 042,10 €	2 863,20 €	23 476,25 €	23 476,25 €	28 742,00 €	28 742,00 €	4 061,17 €
041 - Opérations pré-financées	117 947,93 €	4 192,14 €	4 192,14 €	171 000,00 €	171 000,00 €	79 207,80 €	67 307,80 €	67 307,80 €	67 307,80 €	67 307,80 €	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 283 546,66 €	2 499 410,44 €	1 234 998,07 €	3 836 250,29 €	1 016 261,15 €	3 542 717,49 €	4 823 572,10 €	2 169 785,57 €	2 560 112,63 €	3 017 109,21 €	863 117,64 €
06 - Dot. de fonds d'investissement engagé	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 283 546,66 €	2 499 410,44 €	1 234 998,07 €	3 836 250,29 €	1 016 261,15 €	3 542 717,49 €	4 823 572,10 €	2 169 785,57 €	2 560 112,63 €	3 017 109,21 €	863 117,64 €

Les dépenses d'investissement ne sont pas très élevées à ce stade, M CAUCHOIS rappelle que les travaux du pumptrack et du terrain synthétique sont en cours, les factures commencent à arriver. La commune devra emprunter pour le terrain synthétique, sujet qui va être évoqué dans cette commission.



Situation au 30/09/2024 Budget Général – Recettes d'investissement

INVESTISSEMENT - RECETTES	CA 2021	BP 2022	CA 2022	BP 2023	CA 2023	BP 2024	CA 2024 au 30/09
13 Subventions d'équipement reçues	112 818,87 €	202 315,96 €	95 255,63 €	169 733,71 €	103 558,12 €	456 502,74 €	148 484,37 €
16 Emprunts et dettes assimilées	- €	1 020 997,36 €	3 361,50 €	1 397 490,46 €	- €	559 880,60 €	- €
21 Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
23 Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	112 818,87 €	1 223 313,32 €	98 617,13 €	1 567 224,17 €	103 558,12 €	1 016 383,34 €	148 484,37 €
10 Dotations, fonds divers et réserves	906 317,58 €	834 939,02 €	863 422,33 €	793 982,65 €	826 658,91 €	753 153,25 €	755 691,06 €
16449 Ligne de trésorerie		- €		- €	- €		
16 Dépôts et cautionnements reçus	735,00 €		1 596,00 €	- €	630,00 €		400,00 €
20 Immobilisations incorporelles	- €		- €	- €	- €		
23 Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €	- €		
27 Autres immobilisations financières		164 233,24 €		174 944,49 €	180 411,67 €		
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	907 052,58 €	999 172,26 €	865 018,33 €	968 927,14 €	1 007 700,58 €	753 153,25 €	756 091,06 €
458101 dissimulation réseau rue Chevreul				- €	- €		
TOTAL DES RECETTES REELLES	1 019 871,45 €	2 222 485,58 €	963 635,46 €	2 536 151,31 €	1 111 258,70 €	1 769 536,59 €	904 575,43 €
021 Virement de la section de fonctionnement		- €		- €	- €	- €	
024 Produits de cessions				- €	- €		
040 Opér. d'ordre de transfert entre sections	265 144,86 €	298 423,27 €	278 571,75 €	385 000,00 €	381 215,94 €	417 530,39 €	400 621,48 €
041 Opérations patrimoniales	4 191,04 €	171 000,87 €	171 000,87 €	3 564,00 €	63 723,00 €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	269 335,90 €	469 424,14 €	449 572,62 €	452 287,00 €	444 938,94 €	417 530,39 €	400 621,48 €
RECETTES D'INVEST. DE L'EXERCICE	1 289 207,35 €	2 691 909,72 €	1 413 208,08 €	2 988 438,31 €	1 556 197,64 €	2 187 066,98 €	1 305 196,91 €
001 Résultat d'investissement reporté		1 054 544,25 €		1 433 527,46 €	- €	1 243 934,95 €	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 289 207,35 €	3 746 453,97 €	1 413 208,08 €	4 421 965,77 €	1 556 197,64 €	3 431 001,93 €	1 305 196,91 €

Les subventions accordées pour les travaux de rénovation de l'éclairage public et les soldes de subvention pour le boulevard de la Providence ont été perçues. D'autres subventions, pour le terrain synthétique et le pumtrack, sont à réclamer dès lors que les premières factures seront réglées.



Situation au 30/09/2024 Budget Salle Socioculturelle – Fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		2020		2021		2022		2023		2024	
		BP	CA	BP	CA	BP	CA	BP	CA	BP	CA au 30/09/2024
011	Charges à caractère général	66 450,00 €	48 904,00 €	63 962,36 €	48 383,64 €	66 504,72 €	61 776,19 €	87 700,00 €	78 354,67 €	88 250,00 €	67 894,75 €
012	Charges de personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	1 250,00 €	1 215,76 €	500,00 €	0,00 €	500,00 €	189,00 €	189,00 €	195,00 €	195,00 €	195,00 €
66	Charges financières	2 257,00 €	2 257,00 €	2 094,33 €	2 094,33 €	1 931,67 €	1 931,67 €	1 768,00 €	1 769,00 €	1 610,00 €	1 220,00 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
68	Dotations/provisions semi budgétaires							822,00 €			
022	Depenses imprévues										
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	69 957,00 €	52 376,76 €	66 556,69 €	50 477,97 €	68 936,39 €	63 963,53 €	90 486,00 €	80 318,67 €	90 055,00 €	69 309,75 €
023	Virement à la section d'investissement										
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections										
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE	72 441,50 €	54 861,26 €	68 915,49 €	52 836,77 €	71 131,29 €	66 158,43 €	92 690,37 €	82 513,04 €	91 042,00 €	69 309,75 €
002	Déficit de fonctionnement reporté	11,33 €	0,00 €	11,33 €		11,33 €		11,33 €		11,33 €	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	72 452,83 €	54 861,26 €	68 926,82 €	52 836,77 €	71 142,62 €	66 158,43 €	92 691,70 €	82 513,04 €	91 053,33 €	69 309,75 €

FONCTIONNEMENT - RECETTES		2020		2021		2022		2023		2024	
		BP	CA	BP	CA	BP	CA	BP	CA	BP	CA au 30/09/2024
70	Produits des services, du domaine et	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
74	Dotations, subventions et participations	37 452,83 €	48 925,69 €	63 426,82 €	44 097,15 €	53 642,62 €	47 665,73 €	62 691,70 €	56 681,53 €	50 000,00 €	- €
75	Autres produits de gestion courante	35 000,00 €	5 312,70 €	5 000,00 €	8 182,94 €	17 500,00 €	18 264,03 €	30 000,00 €	25 631,51 €	9 394,77 €	12 040,13 €
76	Produits financiers										
77	Produits exceptionnels	- €	622,87 €	500,00 €	556,68 €	- €	228,67 €	- €	- €	31 658,56 €	31 658,56 €
	TOTAL DES RECETTES REELLES	72 452,83 €	54 861,26 €	68 926,82 €	52 836,77 €	71 142,62 €	66 158,43 €	92 691,70 €	82 513,04 €	91 053,33 €	43 698,69 €
042	Opération d'ordre de transfert entre section										
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	72 452,83 €	54 861,26 €	68 926,82 €	52 836,77 €	71 142,62 €	66 158,43 €	92 691,70 €	82 513,04 €	91 053,33 €	43 698,69 €
002	Excédent de fonctionnement reporté										
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	72 452,83 €	54 861,26 €	68 926,82 €	52 836,77 €	71 142,62 €	66 158,43 €	92 691,70 €	82 513,04 €	91 053,33 €	43 698,69 €



Situation au 30/09/2024 Budget Salle Socioculturelle – Investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES		2020		2021		2022		2022		2023		2023		2024	
		CA	CA	BP	BP+RAR	CA	RAR	BP	BP+RAR	CA	RAR	BP	BP+RAR	CA au 30/09/2024	
16	Emprunts	13 333,32 €	13 333,32 €	13 961,99 €	13 961,99 €	13 961,99 €	- €	13 833,32 €	13 333,32 €	13 333,32 €	- €	13 333,32 €	13 333,32 €	9 999,99 €	
20	Immobilisations incorporelles	189,00 €	189,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
23	Immobilisations en cours	119 790,85 €	311,25 €	324 475,00 €	394 632,50 €	177 992,94 €	184 275,14 €	595 500,00 €	783 375,14 €	22 335,90 €	82 616,51 €	1 638 100,00 €	1 780 716,51 €	73 709,78 €	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	133 313,17 €	13 833,57 €	348 056,99 €	408 244,49 €	191 944,93 €	184 275,14 €	613 333,32 €	717 608,46 €	35 968,82 €	82 616,51 €	1 711 433,32 €	1 794 445,83 €	83 709,75 €	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
041	Opérations patrimoniales	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	133 313,17 €	13 833,57 €	348 056,99 €	408 244,49 €	191 944,93 €	184 275,14 €	613 333,32 €	717 608,46 €	35 968,82 €	82 616,51 €	1 711 433,32 €	1 794 445,83 €	83 709,75 €	
001	DÉFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	0,00 €		8 958,01 €	8 958,01 €			111 549,94 €	111 549,94 €			123 342,49 €	123 342,49 €		
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	133 313,17 €	13 833,57 €	356 995,00 €	417 202,50 €	191 944,93 €	184 275,14 €	724 783,26 €	828 977,50 €	35 968,82 €	82 616,51 €	1 835 375,81 €	1 917 788,32 €	83 709,75 €	

INVESTISSEMENT - RECETTES		2020		2021		2022		2022		2023		2023		2024	
		CA	CA	BP	BP+RAR	CA	RAR	BP	BP+RAR	CA	RAR	BP	BP+RAR	CA au 30/09/2024	
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
13	Subventions d'équipement	89 115,00 €	- €	86 939,00 €	86 939,00 €	86 939,00 €	- €	20 641,00 €	20 641,00 €	20 641,00 €	- €	828 180,67 €	828 180,67 €	- €	
16	Emprunts à durée variable	- €	- €	328 068,60 €	328 068,60 €	- €	- €	806 142,13 €	806 142,13 €	500,00 €	- €	1 088 824,65 €	1 088 824,65 €	- €	
	TOTAL DES RECETTES REELLES	89 115,00 €	0,00 €	415 007,60 €	415 007,60 €	86 939,00 €	0,00 €	826 783,13 €	826 783,13 €	21 141,00 €	0,00 €	1 917 005,32 €	1 917 005,32 €	0,00 €	
021	Virements de la section de fonctionnement														
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 484,50 €	2 358,80 €	2 184,90 €	2 184,90 €	2 184,90 €	- €	2 184,37 €	2 184,37 €	2 184,37 €	- €	987,00 €	987,00 €	- €	
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	2 484,50 €	2 358,80 €	2 184,90 €	2 184,90 €	2 184,90 €	0,00 €	2 184,37 €	2 184,37 €	2 184,37 €	0,00 €	987,00 €	987,00 €	0,00 €	
	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	91 600,10 €	2 358,80 €	417 202,50 €	417 202,50 €	89 133,90 €	0,00 €	828 977,50 €	828 977,50 €	23 325,37 €	0,00 €	1 917 992,32 €	1 917 992,32 €	0,00 €	
001	EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ														
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	91 600,10 €	2 358,80 €	417 202,50 €	417 202,50 €	89 133,90 €	0,00 €	828 977,50 €	828 977,50 €	23 325,37 €	0,00 €	1 917 992,32 €	1 917 992,32 €	0,00 €	

Le budget de fonctionnement de la salle socioculturelle est stable.

Les recettes de fonctionnement sont un peu plus élevées que prévues.

La salle socioculturelle est fermée depuis mai dernier après le festival de Jazz.

En investissement, suite aux lots infructueux, un nouvel appel d'offres a été lancé. La commune attend le montant final des travaux. Un emprunt sera à contracter.

M POULAIN demande à quelle date les travaux vont démarrer. M BOULAY précise qu'ils commenceraient en décembre ou en janvier.

Situation au 30/09/2024 Budget Lotissement des Néfliers– Fonctionnement

FONCTIONNEMENT - DEPENSES		CA 2020	BP 2021	CA 2021	BP 2022	CA 2022	BP 2023+DM	CA 2023	BP 2024	CA 2024 au 30/09
011	Charges à caractère général	82 858,83 €	481 000,00 €	94 237,46 €	430 210,13 €	204 648,68 €	530 000,00 €	190 075,38 €	374 126,59 €	143 654,77 €
65	autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5,00 €	0,00 €
66	Charges financières									
67	Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
022	Dépenses imprévues									
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	82 858,83 €	481 000,00 €	94 237,46 €	430 210,13 €	204 648,68 €	530 000,00 €	190 075,38 €	374 131,59 €	143 654,77 €
023	Virement à la section d'investissement									
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	542 486,25 €	480 674,85 €	480 674,85 €	370 887,21 €	370 887,21 €	503 400,93 €	467 900,93 €	499 802,47 €	0,00 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	542 486,25 €	480 674,85 €	480 674,85 €	370 887,21 €	370 887,21 €	503 400,93 €	467 900,93 €	499 802,47 €	0,00 €
	DEPENSES FONCTIONNEMENT EXERCICE	625 345,08 €	961 674,85 €	574 912,31 €	801 097,34 €	575 535,89 €	1 033 400,93 €	657 976,31 €	873 934,06 €	143 654,77 €
002	Déficit de fonctionnement reporté		114 241,57 €		71 089,33 €					
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	625 345,08 €	1 075 916,42 €	574 912,31 €	872 186,67 €	575 535,89 €	1 033 400,93 €	657 976,31 €	873 934,06 €	143 654,77 €
FONCTIONNEMENT - RECETTES		CA 2020	BP 2021	CA 2021	BP 2022	CA 2022	BP 2023+DM	CA	BP 2024	CA au 30/09
70	Produits des services, du domaine et ventes	159 804,74 €	170 000,00 €	247 177,34 €	250 496,17 €	320 894,60 €	116 990,83 €	42 456,59 €	84 962,48 €	100 132,67 €
73	Impôts et taxes									
74	Dotations, subventions et participations	- €	- €	- €	- €	26 884,75 €	- €	- €	- €	- €
75	Autres produits de gestion courante	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	241 586,44 €	2 469,95 €
77	Produits exceptionnels	- €	136 679,29 €	- €	- €	- €	246 551,13 €	999,80 €	- €	- €
	TOTAL DES RECETTES REELLES	159 804,74 €	306 679,29 €	247 177,34 €	250 496,17 €	347 779,35 €	363 541,96 €	43 456,39 €	326 548,92 €	102 602,62 €
042	Opération d'ordre de transfert entre section	480 674,85 €	769 237,13 €	370 887,21 €	621 690,50 €	467 900,93 €	500 803,91 €	499 802,47 €	493 047,53 €	- €
043	Opération d'ordre à l'intérieur de la section	- €								
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	480 674,85 €	769 237,13 €	370 887,21 €	621 690,50 €	467 900,93 €	500 803,91 €	499 802,47 €	493 047,53 €	- €
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	640 479,59 €	1 075 916,42 €	618 064,55 €	872 186,67 €	815 680,28 €	864 345,87 €	543 258,86 €	819 596,45 €	102 602,62 €
002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE						169 055,06 €		54 337,61 €	
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	640 479,59 €	1 075 916,42 €	618 064,55 €	872 186,67 €	815 680,28 €	1 033 400,93 €	543 258,86 €	873 934,06 €	102 602,62 €



Situation au 30/09/2024 Budget Lotissement des Néfliers – Investissement

INVESTISSEMENT - DEPENSES		CA 2020	BP 2021	CA 2021	BP 2022	CA 2022	BP 2023 + DM	CA 2023	BP 2024	CA 2024 au 30/09
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilés	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	480 674,85 €	769 237,13 €	370 887,21 €	621 690,50 €	467 900,93 €	500 803,91 €	499 802,47 €	493 047,53 €	- €
041	Opérations patrimoniales									
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	480 674,85 €	769 237,13 €	370 887,21 €	621 690,50 €	467 900,93 €	500 803,91 €	499 802,47 €	493 047,53 €	- €
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	480 674,85 €	769 237,13 €	370 887,21 €	621 690,50 €	467 900,93 €	500 803,91 €	499 802,47 €	493 047,53 €	- €
001	DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE		480 674,85 €		370 887,21 €		467 900,93 €		499 802,47 €	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	480 674,85 €	1 249 911,98 €	370 887,21 €	992 577,71 €	467 900,93 €	968 704,84 €	499 802,47 €	992 850,00 €	- €
INVESTISSEMENT - RECETTES		CA 2020	BP 2021	CA 2021	BP 2022	CA 2022	BP 2023	CA 2023	BP 2024	CA 2024 au 30/09
16	Emprunts et dettes assimilés	- €	769 237,13 €	- €	621 690,50 €	- €	465 303,91 €	- €	493 047,53 €	- €
	TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00 €	769 237,13 €	0,00 €	621 690,50 €	0,00 €	465 303,91 €	0,00 €	493 047,53 €	0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement									
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	542 486,25 €	480 674,85 €	480 674,85 €	370 887,21 €	370 887,21 €	503 400,93 €	467 900,93 €	499 802,47 €	- €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	542 486,25 €	480 674,85 €	480 674,85 €	370 887,21 €	370 887,21 €	503 400,93 €	467 900,93 €	499 802,47 €	0,00 €
	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE									
001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE									
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	542 486,25 €	1 249 911,98 €	480 674,85 €	992 577,71 €	370 887,21 €	968 704,84 €	467 900,93 €	992 850,00 €	0,00 €



Lotissement des Néfliers

Tranche 1 – 41 parcelles + lot N + lot M

- ✓ 41 parcelles vendues dont 2 en 2024
- ✓ Lot N: Mayenne Habitat valeur 90 360 € (sur une base de 30€)
- ✓ Lot M (logements intermédiaires) valeur 35 670 € (sur une base de 30€) ou 58 261 € (sur une base de 49€)

Tranche 2 – 16 parcelles

- ✓ 6 parcelles vendues valeur 147 980 €
- ✓ 3 parcelles réservées valeur 63 651 €
- ✓ 2 parcelles en option valeur 47 775 €
- ✓ 5 parcelles restantes valeur 130 487 €

Une parcelle de plus a été vendue par rapport au budget prévisionnel. Mme SUREAU-RETRIF indique qu'elle ressent de nouveau de l'intérêt pour d'éventuelles ventes.



EMPRUNTS EN COURS BUDGET GENERAL

Emprunts	année emprunt	durée	taux	montant emprunté	fin d'emprunt
Réhabilitation logement 2 rue Carnot	2000	32 ans	revisable (départ 3,05% , à ce jour 1,8%)	35 063,27 €	2032
Construction gendarmerie	2013	20 ans	Fixe 3,97%	1 200 000,00 €	2033
parc des sports	2018	15 ans	Fixe 1,22 %	600 000,00 €	2033
villa des grands Jardins	2019	14 ans	Fixe 0,78 %	300 000,00 €	2033
aménagement Cour espace meslinois	2022	4 ans	0%	3 361,50 €	2026

EMPRUNT EN COURS BUDGET SALLE SOCIOCULTURELLE

Emprunts	année emprunt	durée	taux	montant emprunté	fin d'emprunt
Changement de menuiseries extérieures	2018	15 ans	1,22%	200 000,00 €	2034

Endettement Budget Principal

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2020	425 989,54 €	77 501,90 €	348 487,64 €	0,00 €	0,00 €	2 739 927,01 €
2021	254 608,18 €	65 855,44 €	188 752,74 €	0,00 €	0,00 €	2 391 439,37 €
2022	252 697,54 €	60 640,74 €	192 056,80 €	0,00 €	0,00 €	2 206 048,13 €
2023	232 607,33 €	55 425,96 €	177 181,37 €	0,00 €	0,00 €	2 013 991,33 €
2024	212 452,24 €	50 934,67 €	161 517,57 €	0,00 €	0,00 €	1 836 809,96 €
2025	207 231,66 €	46 473,18 €	160 758,48 €	0,00 €	0,00 €	1 675 292,39 €
2026	205 475,25 €	42 193,73 €	163 281,52 €	0,00 €	0,00 €	1 514 533,91 €
2027	203 046,53 €	37 813,13 €	165 233,40 €	0,00 €	0,00 €	1 351 252,39 €
2028	201 290,14 €	33 327,34 €	167 962,80 €	0,00 €	0,00 €	1 186 018,99 €
2029	199 533,71 €	28 732,07 €	170 801,64 €	0,00 €	0,00 €	1 018 056,19 €
2030	197 777,31 €	24 022,97 €	173 754,34 €	0,00 €	0,00 €	847 254,55 €
2031	196 020,89 €	19 195,42 €	176 825,47 €	0,00 €	0,00 €	673 500,21 €
2032	194 332,01 €	14 244,74 €	180 087,27 €	0,00 €	0,00 €	496 674,74 €
2033	185 668,86 €	9 164,66 €	176 504,20 €	0,00 €	0,00 €	316 587,47 €
2034	30 937,82 €	5 604,28 €	25 333,54 €	0,00 €	0,00 €	140 083,27 €
2035	26 655,52 €	4 655,51 €	22 000,01 €	0,00 €	0,00 €	114 749,73 €
2036	25 716,91 €	3 716,90 €	22 000,01 €	0,00 €	0,00 €	92 749,72 €
2037	24 778,31 €	2 778,30 €	22 000,01 €	0,00 €	0,00 €	70 749,71 €

Endettement Budget Principal

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2038	21 922,65 €	1 839,71 €	20 082,94 €	0,00 €	0,00 €	48 749,70 €
2039	15 466,86 €	1 133,53 €	14 333,33 €	0,00 €	0,00 €	28 666,76 €
2040	14 900,20 €	566,77 €	14 333,43 €	0,00 €	0,00 €	14 333,43 €



ENDETTEMENT Salle Socioculturelle

ANNUITES D'EMPRUNT	Annuité	Intérêts	Capital	Capital restant dû
2019	11 839,27 €	1 839,28 €	9 999,99 €	
2020	15 590,32 €	2 257,00 €	13 333,32 €	190 000,01 €
2021	15 427,65 €	2 094,33 €	13 333,32 €	176 666,69 €
2022	15 264,99 €	1 931,67 €	13 333,32 €	163 333,37 €
2023	15 102,32 €	1 769,00 €	13 333,32 €	150 000,05 €
2024	14 939,65 €	1 606,33 €	13 333,32 €	136 666,73 €
2025	14 776,99 €	1 443,67 €	13 333,32 €	123 333,41 €
2026	14 614,32 €	1 281,00 €	13 333,32 €	110 000,09 €
2027	14 451,65 €	1 118,33 €	13 333,32 €	96 666,77 €
2028	14 288,99 €	955,67 €	13 333,32 €	83 333,45 €
2029	14 126,32 €	793,00 €	13 333,32 €	70 000,13 €
2030	13 963,65 €	630,33 €	13 333,32 €	56 666,81 €
2031	13 800,99 €	467,67 €	13 333,32 €	43 333,49 €
2032	13 638,32 €	305,00 €	13 333,32 €	30 000,17 €
2033	13 475,65 €	142,33 €	13 333,32 €	16 666,87 €
2034	3 343,70 €	10,17 €	3 333,53 €	3 333,53 €



Demande emprunt pour terrain synthétique

- Demande de prêt :

Souscription d'un emprunt d'un montant de 600 000 € sur 12 ans ou 15 ans à taux fixe.

- Demande effectuée auprès de :

- ❖ La Banque Postale
- ❖ La Banque des Territoires
- ❖ La Caisse d'Épargne
- ❖ Le Crédit Agricole
- ❖ Le Crédit Mutuel

Demande emprunt pour terrain synthétique

Demande emprunt 600 000 € Terra	durée	taux	frais de dossier	échéance	montant intérêts
Crédit Mutuel	10 ans	3,72%	450,00 €	trimestrielle échéance dégressive	114 390,00 €
Crédit Mutuel	10 ans	3,74%	450,00 €	annuelle échéance dégressive	123 420,00 €
Crédit Mutuel	10 ans	3,75%	450,00 €	Trimestrielle constante	122 290,40 €
Crédit Mutuel	10 ans	3,77%	450,00 €	annuelle constante	131 300,14 €

Demande emprunt 600 000 € Terra	durée	taux	frais de dossier	échéance	montant intérêts
La Banque Postale	12 ans	3,36%	1 200,00 €	trimestrielle amortissement constant	124 992,00 €
La Banque Postale	12 ans	3,38%	1 200,00 €	trimestrielle échéances constantes	133 901,16 €
La Caisse d'épargne	12 ans	3,68%	600,00 €	trimestrielle	144 910,56 €
Le Crédit Agricole	12 ans	4,14%	600,00 €	trimestrielle éch	164 367,11 €

Demande emprunt pour terrain synthétique

Demande emprunt 600 000 € Terrain	durée	taux	frais de dossier	échéance	montant intérêts
La Banque Postale	15 ans	3,43%	1 200,00 €	trimestrielle amortissement constant	158 466,00 €
La Banque Postale	15 ans	3,45%	1 200,00 €	trimestrielle échéances constantes	172 660,50 €
La Banque des Territoires	15 ans	3,60%	0,06 % du montant emprunté soit 360 €	trimestrielle	176 586,62 €
La Caisse d'épargne	15 ans	3,81%	600,00 €	trimestrielle	190 469,40 €
Crédit Mutuel	15 ans	3,92%	450,00 €	trimestrielle échéance dégressive	179 340,00 €
Crédit Mutuel	15 ans	3,94%	450,00 €	annuelle échéance dégressive	189 120,00 €
Crédit Mutuel	15 ans	3,95%	450,00 €	Trimestrielle constante	198 073,99 €
Crédit Mutuel	15 ans	3,97%	450,00 €	annuelle constante	207 772,78 €
Le Crédit Agricole	15 ans	4,34%	600,00 €	trimestrielle échéance constante)	219 479,21 €

A l'élaboration du budget, il était convenu que la commune emprunte pour la création du terrain synthétique à hauteur de 500 000 €. Suite à la baisse des subventions prévues pour le pumtrack, M CAUCHOIS propose d'emprunter la somme de 600 000 € sur une durée de 15 ans qui correspond à la durée de vie du terrain.

Comme indiqué ci-dessus, 2 banques se détachent, mais au vu de la conjoncture économique, il est probable que les taux baissent. M CAUCHOIS propose donc d'attendre le conseil municipal du mois de novembre afin de refaire des demandes de prêts et de se positionner à ce moment-là.

M POULAIN indique que la commune pourrait autofinancer le terrain au vu de sa trésorerie et attendre 2025 pour emprunter car les taux devraient être plus bas.

M CAUCHOIS rappelle que d'autres projets sont en cours notamment la salle socioculturelle, le délestage et les autres projets PVD à l'étude et qu'il faut garder une trésorerie suffisante.

M POULAIN propose alors de demander une ouverture de crédit.

M CAUCHOIS a effectué des recherches concernant le niveau de trésorerie des communes de notre strate. Il s'avérait que notre niveau de trésorerie est celle attendue par rapport à notre strate.



Protection Sociale Complémentaire (PSC)

Rappel : La protection sociale complémentaire, de quoi s'agit-il ?

La réforme de la protection sociale complémentaire introduit une obligation de participation financière des employeurs publics :

- à compter du 1^{er} janvier **2025** pour le risque prévoyance (incapacité temporaire de travail et invalidité),
- à compter du 1^{er} janvier **2026** pour les frais de santé.

Que dit l'accord collectif national du 11 juillet 2023 ?

Pour la prévoyance :

- Une mise en place de contrats collectifs à adhésion **obligatoire** pour toutes les collectivités territoriales
- Un niveau **minimum** de couverture de 90 % de la rémunération
- Un financement employeur **minimal** à hauteur de 50 % des cotisations acquittées par les agents (hors options)

Protection Sociale Complémentaire (PSC)

Systeme actuel :

- ✓ Prévoyance à géométrie variable
 - Indemnités journalières taux 1,52 %
 - Indemnités journalières + invalidité
 - Indemnités journalières + invalidité + régime indemnitaire
- Maintien de salaire à hauteur de 95 %
- ✓ Participation de l'employeur à hauteur de 10€ par mois pour un ETP
- ✓ Participation imposable pour les agents
- ✓ Agents concernés : stagiaires et titulaires et pas les contractuels
- ✓ Coût actuel mensuel pour la collectivité : 300 €

Protection Sociale Complémentaire (PSC)

Système au 1^{er} janvier 2025 :

✓ Indemnités journalières + invalidité :

❖ taux 1,45 % pour 90% du traitement –
recommandation du CD53 pour favoriser la valeur
« travail »

❖ taux 1,85 % pour 95% du traitement

Les agents auront la possibilité de prendre une ou plusieurs options :

OPTION 1 : PERTE DE RETRAITE - UNIQUEMENT AU CHOIX DE L'AGENT CNRACL		
Versement d'un capital forfaitaire	20 000 €	+ 0,35 %
OPTION 2 : DECES / PERTE TOTALE ET IRREVERSIBLE D'AUTONOMIE (PTIA) – AU CHOIX DE L'AGENT		
Versement d'un capital	50 % du revenu annuel brut de référence	+ 0,20 %
OPTION 3 : MAINTIEN DU REGIME INDEMNITAIRE EN INCAPACITE TEMPORAIRE DE TRAVAIL – AU CHOIX DE L'AGENT		
Maintien du régime indemnitaire étendu au plein traitement du CLM / CLD / GM	90 % du régime indemnitaire	+ 0,20 %



Protection Sociale Complémentaire (PSC)

- ✓ Participation de l'employeur à hauteur de 50 % minimum, les options seront à la charge des agents
- ✓ Participation non imposable pour les agents
- ✓ Agents concernés : stagiaires, titulaires et les **contractuels**
- ✓ Coût futur mensuel pour la collectivité avec prise à charge à 50%:
 - ❖ Remboursement du traitement à 90% : 650 €
 - ❖ Remboursement du traitement à 95% : 840 €



Protection Sociale Complémentaire (PSC)



Communication auprès des agents :

- Une information du changement a été transmise par les responsables de services
- Des réunions d'informations pour les agents ont été organisées par le Centre de Gestion les 1^{er}, 2 et 3 octobre.
- Un courrier a été transmis aux contractuels afin qu'ils résilient leur contrat de prévoyance à titre privé avec un modèle de courrier de résiliation à transmettre en recommandé avant le 31/10/2024.



Protection Sociale Complémentaire (PSC)

Rétroplanning :

- Les 1^{er} – 2 et 3 octobre : le CDG organisait des réunions d'informations auprès des agents
- Pour le 10 octobre : saisie du Comité Social Territorial (CST) du Centre de Gestion (CDG)
- 25 octobre : réunion du Comité Social Territorial du CDG
- Avant le 30 novembre : délibération du Conseil Municipal

La commission propose de couvrir le risque à hauteur de 90 % du traitement brut et de participer à hauteur de 50%.

Cela générera un cout de 350€ supplémentaire par mois.

La commune va saisir le Comité Social Territorial pour avoir son avis afin de pouvoir délibérer avant le 30 novembre.

Le Conseil Municipal valide le compte-rendu de la commission.

PROMOTION ET ATTRACTIVITÉ DE LA COMMUNE

Compte rendu de la Commission Promotion et Attractivité de la Commune du 26 septembre 2024

Etaient présents : Véronique JARDIN, Huguette GAUTIER, Aurélie MEZIERE, Anne-Flore JOHAN Françoise MOREAU, Marie HOUDAYER, Agent référent

Absents: Marylène LESAGE, Frédéric JOUET

1. Emplacement panneaux lumineux

Comme annoncé, 1 panneau va être financé par la CCPMG et il faut déterminer le lieu d'implantation. Les 3 sites possibles sont l'Esplanade des Grands Jardins, devant l'Espace des Enfants ou route de Laval (emplacement de l'actuel panneau)

La commission propose de maintenir le panneau route de Laval – site avec une excellente visibilité pour le passage sans être accidentogène.

La question d'un panneau double face est posée mais cela n'a pas été envisagé comme option possible dans le cahier des charges de l'appel d'offres

2. **Bulletin hiver 2024**

Parution pour distribution au Conseil du 19 décembre. Un rétroplanning a été fixé avec Julie de la CCPMG

Points proposés :

- Etant donné qu'il ne pourra y avoir de cérémonie des vœux du même type que les années précédentes, ***la commission propose que quelques pages dans le bulletin soient consacrées au bilan 2024 et aux projets 2025*** – le contenu habituel des présentations de janvier.
- Un thème sur les meslinois ayant participé aux JO (comme bénévoles)
- Un dossier sur les projets de l'EHPAD (tiers lieu, plateforme répit)
- 5 nouveaux commerces ou services installés sur la commune -> chaque membre de la commission réalisera une interview / présentation d'un de ces nouveaux services

3. **Carte de vœux**

En repartant des visuels précédents, la commission souhaiterait quelque chose de différent – même si on conserve les couleurs de Meslay en plus pastel peut-être – en axant sur le ***thème de la solidarité, du vivre ensemble...***

4. **Accueil nouveaux habitants et vœux 2024**

Il n'y aura donc pas de cérémonie à la salle socio mais, outre un focus dans le bulletin, plusieurs pistes peuvent être envisagées pour maintenir une présentation de ce qui a été fait en 2024 et des projets 2025 :

- La vidéo rétrospective de PRISMA pourra être mise en libre accès dans le hall de la mairie et accessible sur notre chaîne You Tube
- On peut également envisager une vidéo de vœux mais en élargissant les participants aux adjoints et conseillers (chacun apparaissant pour dire un mot par ex). Vidéo un peu plus dynamique et ludique comme celles réalisées avec les enfants du CME en 2023 et 2024
- Le maintien d'un ***moment convivial*** (avec galette des rois) paraît très important. La commission propose d'organiser ce moment ***en salle B***, (salle de tennis intercommunale) en prévoyant un chauffage soufflant par ex et en ne laissant que les vidéos (rétrospective + vœux) en boucle – avec simplement un mot

d'accueil et ce temps convivial d'échanges. On pourrait également refaire un stand comme en janvier 2024 pour accueillir les nouveaux habitants.

5. **Réorganisation du marché hebdomadaire**

Après quelques ajustements, le plan numéro 4 est adopté et semble convenir à l'ensemble des commerçants et des clients.

6. **CME**

Rencontre avec les directrices et présentation dans les classes de CM1/CM2 des 2 écoles élémentaires.

Les élections auront lieu à l'Espace Meslinois les 8 et 10 octobre et la première réunion (en salle du Conseil avec Christian) le mercredi 16 octobre à 10h30

Les élections ont eu lieu, 20 nouveaux enfants font partie du CME (10 de l'école René Cassin et 10 de l'ensemble Notre Dame).

7. **Groupe jeunes / pumptrack**

- Leur prochaine réunion est fixée au vendredi 11 octobre.

Madame BELLANGER informe que des projets sont en cours, que 6 nouveaux jeunes étaient présents lors de l'Assemblée Générale. Elle tient aussi à souligner que les jeunes ont acquis beaucoup d'autonomie dans la gestion de l'association.

- Le pumptrack est en cours d'installation et sera terminé avant la fin 2024
Les règles de sécurité seront affichées.

8. **Temps fort Heure Civique samedi 19 octobre**

L'Heure Civique propose sur le plan national de réaliser une action solidaire le **samedi 19 octobre**. Nous proposons d'organiser un nettoyage du cimetière de 10h à 11h30 suivi d'un temps convivial. Afin de fédérer un maximum de Meslinois pour cette action solidaire, nous allons utiliser nos réseaux habituels (Facebook, Intramuros...) mais également solliciter l'aide des Seniors Meslinois, la Retraite Sportive, les collègues ... pour rassembler un maximum de bénévoles et ainsi présenter un cimetière propre pour les fêtes de Toussaint. Cette action se fera évidemment en collaboration avec les services techniques.

9. **Site internet**

Médiapilote a été contacté pour établir un devis pour permettre de modifier le plan interactif de la charte d'affichage sur le site internet. Il s'élève à 900€ pour un pack de 10 heures. A priori 2 heures suffiraient pour l'adaptation du plan ; cela nous laisserait donc un quota de 8h pour effectuer d'autres modifications (mise en ligne des vidéos rétrospectives...) Cette proposition nous paraît intéressante, donc à valider en Bureau

Le Conseil Municipal valide le compte rendu de la commission.

CADRE DE VIE, PATRIMOINE ET MILIEU ASSOCIATIF

Aménagement du Chemin de la Touche : avenant n°3

Pour rappel, la commune de Commune de Meslay-du-Maine et la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez ont lancé une consultation selon une « procédure adaptée » en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R.2123-4 du code de la commande publique pour les travaux d'aménagement du Chemin de La Touche à Meslay-du-Maine.

Lors du Conseil Municipal du 2 mars 2023, le Conseil Municipal avait décidé de retenir l'offre suivante concernant les travaux d'aménagement du Chemin de la Touche :

- l'entreprise EUROVIA pour le lot n°1 pour un montant de 157 407.13 € HT en offre de bas, et la PSE3 pour un montant de 2 946.30€ HT
- l'entreprise A3SN pour le lot n°2 pour un montant de 1 115.00 € HT

Un avenant n°1 a été validé lors du Conseil Municipal d'octobre 2023 suite à une erreur de répartition dans le détail quantitatif estimatif qui ont été affecté dans la mauvaise colonne.

Ces prestations concernaient les réseaux et ouvrages eaux usées amiantés d'un montant total de 12 717.00 € HT qui devaient être imputées à la Communauté de Communes.

Le Lot n°1 est donc dorénavant d'un montant de 144 690.13 € HT- part de la commune.

Avenant n° 3

Lors de la constitution du marché, certaines quantités ont été surestimées à l'étude, d'autres prévues n'ont finalement pas eu besoin d'être réalisées et il y a eu des adaptations au cours du chantier :

Plus-values : 874 € HT

Moins-values : 5 910 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide l'avenant n°3 du lot n°1 avec l'entreprise EUROVIA d'une moins-value de 5 036.50 € HT (nouveau montant du marché : 137 585.28 € HT).

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Compte rendu de la Commission d'Appel d'Offres pour la salle socioculturelle du 14 octobre 2024

Présents : M BOULAY, M BRAULT, M CAUCHOIS, M COUSIN, M BOUCHET (BECB), Ludovic PENNEL et Solène CHAUVEAU

Excusé : Julien GANDON

Maitre d'ouvrage



COMMUNE DE MESLAY DU MAINE

10 Avenue de l'Hôtel de Ville
53170 MESLAY DU MAINE

RÉHABILITATION DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE

Meslay du Maine

OUVERTURE DES PLIS DU 27 septembre 2024

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES suite Relance

ARCHITECTE

Serge HAMON Architecte
7 Imp Charlotte Perriand
35830 BETTON
Tél : 02 99 55 80 34
E-Mail : s.hamon@s-h-a.eu

RÉHABILITATION DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE

Meslay du Maine

1. Procédure de passation

Conformément à l'article R. 2123-1, 1^{er} du Code de la commande publique, le marché est passé par procédure adaptée.

Conformément à l'article R. 2123-5 du code de la commande publique, le maître d'ouvrage a prévu la possibilité de négocier mais se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations.

Les renseignements complémentaires sur les documents de la consultation seront envoyés aux opérateurs économiques 6 jours calendaires au plus tard avant la date limite fixée pour la réception des offres, pour autant qu'ils en aient fait la demande 7 jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres.

La remise des offres étaient prévues pour le Vendredi 27 Septembre 2024 à 12h00

2. Décomposition de l'opération

En VERT les lots concernés par la présente consultation

Lot n°01 - TERRASSEMENTS - VRD - AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Lot n°02 - DEMOLITION - GROS-OEUVRE

Lot n°03 - CHARPENTE - COUVERTURE - ETANCHEITE

Lot n°04 - MENUISERIES EXTERIEURES METALLERIE

Lot n°05 - MENUISERIES INTERIEURES

Lot n°06 - CLOISONS SECHES

Lot n°07 - CARRELAGE FAIENCE

Lot n°08 - PEINTURE - SOLS SOUPLES

Lot n°09 - ELECTRICITE - CFA CFO

Lot n°10 - VENTILATION PLOMBERIE

Lot n°11 - ASCENSEUR

Lot n°12 - EQUIPEMENT SCENIQUE

Lot n°13 - EQUIPEMENT DE CUISINE

3. Critères de Jugement et analyse des offres

N°	Description	Pondération
1	Prix	60
	<i>Règle de trois; Note offre = (prix de l'offre la plus basse / prix de l'offre) * pondération du critère prix</i>	
2	Valeur technique	40
2.1	Organisation et Méthodologie propre au chantier, Pertinence de la description du planning	20
2.2	Matériaux proposés	10
2.3	Modalités de gestion des déchets	10
Pondération totale des critères d'attribution :		100

La Note Technique sera appréciée de la manière suivante :

Echelle d'appréciations :	
Très satisfaisant	100% de la note
Satisfaisant	80% de la note
Assez satisfaisant	60 % de la note
Insuffisant	40% de la note
Très insuffisant	20% de la note
Sans réponse	0

COMMUNE DE MESLAY DU MAINE	RÉHABILITATION DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE Meslay du Maine		
Lot n°01 - TERRASSEMENTS - VRD - AMENAGEMENTS EXTERIEURS		Estimation	77 025,00 € H

1 - Tableau récapitulatif des offres

ENTREPRISES ayant présenté une offre	Montant HT €	Montant HT	Montant TTC	Ecart Estimation
	Base	Après analyse et négociation	Euros	%
EUROVIA ATLANTIQUE	67 775,70 €	67 775,70 €	81 330,84 €	-12%
PIGEON TP	86 882,01 €	86 882,01 €	104 258,41 €	13%
TRAM TP	90 988,00 €	90 988,00 €	109 185,60 €	18%

2 - Contrôle des opérations

3 - Comparaison par poste des offres reçues

Offres de BASE

Désignation	EUROVIA ATLANTIQUE	PIGEON TP	TRAM TP
Préparations travaux préliminaires et divers	4 780,00	21 619,15	15 500,00
Zone 1: Réhabilitation et extension ss-sol/scène	62 995,70	65 262,86	75 488,00
Dépose équipement urbain	-	-	-
Démolitions des revêtements de sols	7 228,20	4 645,65	4 939,00
Implantation des terrassements	480,00	632,50	1 850,00
Accès au chantier: terrassements et empièvements	1 444,50	1 768,80	1 806,00
Terrassements - plate-formes des constructions	2 236,50	7 325,50	3 660,00
Mouvements de terres	7 674,00	18 889,50	11 035,00
Réseaux techniques	846,00	-	-
Réseaux eaux pluviales	13 002,00	7 600,00	8 740,00
Réseaux eaux usées/eaux vannes	-	-	2 540,00
Réseaux de drainage	-	-	-
Plate-formes et finitions pour aménagements extérieurs	27 394,50	21 718,41	33 048,00
Travaux divers	2 100,00	2 382,50	5 350,00
Evacuation des déchets	510,00	300,00	2 500,00
Zone 2: Salle	-	-	-
Zone 3: Sanitaires Office combles Réunions	-	-	-
Réseaux eaux usées, eaux vannes, eaux HTA	-	-	-
TOTAL GENERAL € HT	67 775,70	86 882,01	90 988,00
TOTAL GENERAL € TTC	81 330,84	104 258,41	109 185,60

Option N°1 proposée par l'entreprise

Désignation	EUROVIA ATLANTIQUE	PIGEON TP	TRAM TP
Réfection parking Nord Ouest	6 662,70		
Montant Base + Option N°1	74 438,40		
Montant TTC Base + PSE	89 326,08		

Option N°2 proposée par l'entreprise

Désignation	EUROVIA ATLANTIQUE	PIGEON TP	TRAM TP
Réfection parking Sud Ouest	9 337,70		
Montant Base + Option N°2	77 113,40		
Montant TTC Base + variante	92 536,08		

TOTAL BASE + OPTION 1 + OPTION 2 - HT	83 776,10		
TOTAL BASE + OPTION 1 + OPTION 2 - TTC	100 531,32		

4 - Analyse et commentaires

EUROVIA ATLANTIQUE	<p>01.3.9 - Réseaux eaux usées / eaux vannes – Aucune quantités n'apparaît au DPGF à ce sujet – Vous modifiez ou confirmez que les ouvrages de ce chapitre sont inutiles au projet, qu'il n'y a pas d'omissions et qu'il n'y aura pas de complément de travaux par la suite ? - Jugé non utile par l'entreprise.</p> <p>01.3.11.3 - Voirie lourde - accès au quai – Des quantités manquantes au DPGF sur ce chapitre (01.3.11.3.1, 01.3.11.3.2, 01.3.11.3.5, 01.3.11.3.6, 01.3.11.3.7, 01.3.11.3.8) – Vous modifiez ou confirmez que les ouvrages manquants de ce chapitre sont inutiles au projet, qu'il n'y a pas d'omissions et qu'il n'y aura pas de complément de travaux par la suite ? - Prestations de démolitions comprises - Caniveau à grille non utile.</p> <p>01.3.12.2 - Essais d'étanchéité avant remblaiement – Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage – Vous complétez ou confirmez que l'ouvrage est compris ? - Jugé non utile par l'entreprise.</p> <p>01.5.1- Réseaux eaux usées / eaux vannes / eaux HTA – Aucune quantités n'apparaît au DPGF à ce sujet – Vous modifiez ou confirmez que les ouvrages de ce chapitre sont inutiles au projet, qu'il n'y a pas d'omissions et qu'il n'y aura pas de complément de travaux par la suite ? - Jugé non utile par l'entreprise.</p> <p>Afin d'y voir plus clair, veuillez SVP, transmettre les détails suivants :</p> <p>OPTION 1 : P.V. Réfection du parking Nord-Ouest – Transmettre plan précis de la zone concernée - Déjà transmis dans le mémoire technique - Plan très détaillé</p> <p>OPTION 2 : P.V. Réfection du parking Sud-Ouest – Transmettre plan précis de la zone concernée - Déjà transmis dans le mémoire technique - Plan très détaillé</p> <p>Transmettre une base plan projet de vos zones d'interventions correspondant à votre offre de base - Déjà transmis dans le mémoire technique - Plan très détaillé</p> <p>Méthodologie - Moyens humains chantier - Moyens matériel chantier : Fourniture détaillée d'un plan projet en base d'offre</p> <p>Description des matériaux : Fiches techniques transmises</p> <p>Gestion des déchets : Prise en compte de l'environnement et de la gestion des déchets</p>
---------------------------	--

PIGEON TP	<p>01.2.1.1 - Étude complémentaire DICT – vous confirmez le prix unitaire de cette prestation ? - Confirmé par l'entreprise</p> <p>01.3.2.1 - Dépose de bordures – Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage – Vous complétez ou confirmez que l'ouvrage est compris ? - Confirmé par l'entreprise</p> <p>01.3.7.1.1 - Fourreaux + gaines + raccordements ELECTRICITE pour éclairage extérieur (charge du lot Electricité) – Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage – La tranchée est à prévoir – Vous complétez ou confirmez que l'ouvrage est compris ? - Non compris</p> <p>01.3.7.2.1 - Chambre de tirage (Éclairage extérieur) – Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage – La chambre de tirage est à prévoir - Vous complétez ou confirmez que l'ouvrage est compris ? - Non compris</p> <p>01.3.8.2.2 - Reprise de chaussée suite travaux sur réseaux – Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage – Vous complétez ou confirmez que l'ouvrage est compris ? - Non compris</p> <p>Fourniture et pose de piège à eau grille fonte (4 unités à prévoir) devant les accès aux bâtiments – à compléter dans l'offre - A charge du lot GROS OEUVRE</p> <p>01.3.9 - Réseaux eaux usées / eaux vannes – Aucune quantités n'apparaît au DPGF à ce sujet – Vous modifiez ou confirmez que les ouvrages de ce chapitre sont inutiles au projet, qu'il n'y a pas d'omissions et qu'il n'y aura pas de complément de travaux par la suite ? - Non compris</p> <p>01.3.11.2.1 - Terrassements pour fonds de formes voiries piétonnières - Finitions pavés et dalletes de réemploi – Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage – Vous complétez ou confirmez que l'ouvrage est compris ? - Inclus au terrassement</p> <p>01.3.11.2.2 - Evacuation des terres excédentaires – Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage – Vous complétez ou confirmez que l'ouvrage est compris ? - Inclus au terrassement</p> <p>01.3.11.2.3- Plats formes empierrées de 20 cm sous voiries piétonnières – Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage – Vous complétez ou confirmez que l'ouvrage est compris ? - Inclus dans les empièvements.</p> <p>Fourniture et pose d'une bande de guidage – à compléter dans l'offre - 27,00 € H.T. / Ml</p> <p>Fourniture et pose de dalles podotactiles – à compléter dans l'offre - 115,00 € H.T. / U</p> <p>Fourniture et pose de potelets – à compléter dans l'offre - Non compris</p> <p>01.3.11.3 - Voirie lourde - accès au quai – Des quantités manquantes au DPGF sur ce chapitre (01.3.11.3.2, 01.3.11.3.3, 01.3.11.3.4) – Vous modifiez ou confirmez que les ouvrages manquants de ce chapitre sont inutiles au projet, qu'il n'y a pas d'omissions et qu'il n'y aura pas de complément de travaux par la suite ? - Inclus au terrassement</p> <p>Marquage d'une place PMR (logos + panneau) – à compléter dans l'offre - 410,00 € H.T. / U</p> <p>01.3.11.4.3 - Plantation : Bande plantée – Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage – Vous complétez ou confirmez que l'ouvrage est compris ? - Non compris</p> <p>01.3.11.4.4 - Plantation d'arbre à haute tige – Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage – Vous complétez ou confirmez que l'ouvrage est compris ? - Non compris</p> <p>La création du cheminement piéton entre le quai et le parking existant – Cette prestation est-elle dans votre offre – Vous complétez ou confirmez que l'ouvrage est compris ? - Non compris</p> <p>01.5.1- Réseaux eaux usées / eaux vannes / eaux HTA – Aucune quantités n'apparaît au DPGF à ce sujet – Vous modifiez ou confirmez que les ouvrages de ce chapitre sont inutiles au projet, qu'il n'y a pas d'omissions et qu'il n'y aura pas de complément de travaux par la suite ? - Non compris</p> <p>Afin d'y voir plus clair, veuillez SVP, transmettre les détails suivants :</p> <p>OPTION 1 : P.V. Réfection du parking Nord-Ouest – Transmettre plan précis de la zone concernée et chiffrage séparé de la prestation - Plan transmis - Pas d'informations comparatives sur les zones d'options.</p> <p>OPTION 2 : P.V. Réfection du parking Sud-Ouest – Transmettre plan précis de la zone concernée et chiffrage séparé de la prestation - Plan transmis - Pas d'informations comparatives sur les zones d'options.</p> <p>Transmettre une base plan projet de vos zones d'interventions correspondant à votre offre de base - Plan transmis.</p> <p>Méthodologie - Moyens humains chantier - Moyens matériel chantier : Plannification détaillée 6 semaines</p> <p>Description des matériaux : fournisseurs matériaux énoncés</p> <p>Gestion des déchets : Prise en compte de l'environnement et de la gestion des déchets</p>
TRAM TP	<p>01.2.1.3 - Provisions dues au compte prorata – Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage – Vous complétez ou confirmez que l'ouvrage est compris ? - sans réponse</p> <p>01.3.7.1.1 - Fourreaux + gaines + raccordements ELECTRICITE pour éclairage extérieur (charge du lot Electricité) – Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage – La tranchée est à prévoir – Vous complétez ou confirmez que l'ouvrage est compris ? - sans réponse</p> <p>01.3.7.2.1 - Chambre de tirage (Éclairage extérieur) – Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage – La chambre de tirage est à prévoir - Vous complétez ou confirmez que l'ouvrage est compris ? - sans réponse</p> <p>Fourniture et pose de piège à eau grille fonte (4 unités à prévoir) devant les accès aux bâtiments – à compléter dans l'offre - sans réponse</p> <p>Fourniture et pose d'une bande de guidage – à compléter dans l'offre - sans réponse</p> <p>Fourniture et pose de dalles podotactiles – à compléter dans l'offre - sans réponse</p> <p>Fourniture et pose de potelets – à compléter dans l'offre - sans réponse</p> <p>01.3.11.3 - Voirie lourde - accès au quai – Des quantités manquantes au DPGF sur ce chapitre (01.3.11.3.1, 01.3.11.3.2) – Vous modifiez ou confirmez que les ouvrages manquants de ce chapitre sont inutiles au projet, qu'il n'y a pas d'omissions et qu'il n'y aura pas de complément de travaux par la suite ? - sans réponse</p> <p>Marquage d'une place PMR (logos + panneau) – à compléter dans l'offre - sans réponse</p> <p>La création du cheminement piéton entre le quai et le parking existant – Cette prestation est-elle dans votre offre – Vous complétez ou confirmez que l'ouvrage est compris ? - sans réponse</p> <p>01.5.1- Réseaux eaux usées / eaux vannes / eaux HTA – Aucune quantités n'apparaît au DPGF à ce sujet – Vous modifiez ou confirmez que les ouvrages de ce chapitre sont inutiles au projet, qu'il n'y a pas d'omissions et qu'il n'y aura pas de complément de travaux par la suite ? - sans réponse</p> <p>Afin d'y voir plus clair, veuillez SVP, transmettre les détails suivants :</p> <p>OPTION 1 : P.V. Réfection du parking Nord-Ouest – Transmettre plan précis de la zone concernée et chiffrage séparé de la prestation.</p> <p>OPTION 2 : P.V. Réfection du parking Sud-Ouest – Transmettre plan précis de la zone concernée et chiffrage séparé de la prestation.</p> <p>Transmettre une base plan projet de vos zones d'interventions correspondant à votre offre de base.</p> <p>Méthodologie - Moyens humains chantier - Moyens matériel chantier</p> <p>Description des matériaux : fournisseurs matériaux énoncés</p>

5 - Critères

Offres de BASE

PRIX DES PRESTATIONS	60%	EUROVIA ATLANTIQUE	PIGEON TP	TRAM TP
Montant de l'offre	en € HT	67 775,70 €	86 882,01 €	90 988,00 €
NOTE	sur 60	60	47	45

Offres de BASE + OPTION 1 Entreprise

PRIX DES PRESTATIONS	60%	EUROVIA ATLANTIQUE	PIGEON TP	TRAM TP
Montant de l'offre	en € HT	74 438,40 €	86 882,01 €	90 988,00 €
NOTE	sur 60	60	51	49

Offres Base + OPTION 2 Entreprise

PRIX DES PRESTATIONS	60%	EUROVIA ATLANTIQUE	PIGEON TP	TRAM TP
Montant de l'offre	en € HT	77 113,40 €	86 882,01 €	90 988,00 €
NOTE	sur 60	60	53	51

Offres Base + OPTION 1 et 2 Entreprise

PRIX DES PRESTATIONS	60%	EUROVIA ATLANTIQUE	PIGEON TP	TRAM TP
Montant de l'offre	en € HT	83 776,10 €	86 882,01 €	90 988,00 €
NOTE	sur 60	60	58	55

Critères Valeurs Techniques

ORGANISATION ET METHODOLOGIE	20%	EUROVIA ATLANTIQUE	PIGEON TP	TRAM TP
Organisation et Méthodologie propre au chantier, Pertinence de la description du planning		Très satisfaisant	Satisfaisant	Assez satisfaisant
NOTE	sur 20	20	16	12

CHOIX DES MATERIAUX	10%	EUROVIA ATLANTIQUE	PIGEON TP	TRAM TP
Matériaux proposés		Très satisfaisant	Satisfaisant	Assez satisfaisant
NOTE	sur 10	10	8	6

GESTION DES DECHETS	10%	EUROVIA ATLANTIQUE	PIGEON TP	TRAM TP
Modalités de gestion des déchets		Très satisfaisant	Très satisfaisant	Satisfaisant
NOTE	sur 10	10	10	8

NOTE GLOBALE SUR 40	EUROVIA ATLANTIQUE	PIGEON TP	TRAM TP
Note	40	34	26

Base : NOTE GLOBALE SUR 100	EUROVIA ATLANTIQUE	PIGEON TP	TRAM TP
Note	100	81	71
Classement	1	2	3

Base + Option 1 : NOTE GLOBALE SUR 100	EUROVIA ATLANTIQUE	PIGEON TP	TRAM TP
Note	100	85	75
Classement	1	2	3

Offres Base + Option 2 : NOTE GLOBALE SUR 100	EUROVIA ATLANTIQUE	PIGEON TP	TRAM TP
Note	100	87	77
Classement	1	2	3

Offres Base + Option 1 et 2 : NOTE GLOBALE SUR 100	EUROVIA ATLANTIQUE	PIGEON TP	TRAM TP
Note	100	92	81
Classement	1	2	3

5 - Conclusions

Offres de BASE

La maîtrise d'œuvre propose de retenir l'entreprise : EUROVIA ATLANTIQUE
pour un montant de : 67 775,70 € HT soit 81 330,84 € TTC

Offres de BASE + Option 1

La maîtrise d'œuvre propose de retenir l'entreprise : EUROVIA ATLANTIQUE
pour un montant de : 74 438,40 € HT soit 89 326,08 € TTC

Offres de BASE + Option 2

La maîtrise d'œuvre propose de retenir l'entreprise : EUROVIA ATLANTIQUE
pour un montant de : 77 113,40 € HT soit 92 536,08 € TTC

Offres de BASE + Option 1 et 2

La maîtrise d'œuvre propose de retenir l'entreprise : EUROVIA ATLANTIQUE
pour un montant de : 83 776,10 € HT soit 100 531,32 € TTC

COMMUNE DE MESLAY DU MAINE

RÉHABILITATION DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE
Meslay du Maine

Lot n°02 - DEMOLITION - GROS-OEUVRE

Estimation

305 603,98 € H.T.

1 - Tableau récapitulatif des offres

ENTREPRISES ayant présenté une offre	Montant HT Euros	Montant HT Après analyse	Montant TTC Euros	Ecart Estimation %
SEMG VEILLE	408 584,24 €	408 584,24 €	490 301,09 €	33,70%
PREVOSTO	436 237,48 €	436 229,50 €	523 475,40 €	42,74%

2 - Contrôle des opérations

L'entreprise PREVOSTO fait une erreur d'opération au libellé 02.3.2.1.1 - (M.V. de -7,98 € H.T.)

3 - Comparaison par poste des offres reçues

Offres de BASE

Désignation	SEMG VEILLE	PREVOSTO
Préparations travaux préliminaires et divers	30 904,41	49 466,50
Zone 1: Réhabilitation et extension ss-sol/scène	310 002,67	323 875,55
Travaux de démolition en sous-sol sous scène	35 430,67	31 182,93
Travaux de démolition sur niveau scène	40 596,72	27 449,29
Extension Nord-Ouest: Local de confinement et quai	83 462,22	87 863,26
Extension Sud-Ouest: Circulation sous-sol ascenseur SAS1 et 2	150 513,06	177 380,07
Zone 2: Salle	-	-
Zone 3: Sanitaires Office combles Réunions	67 677,16	62 887,45
Travaux de démolition	67 677,16	62 887,45
TOTAL GENERAL € HT	408 584,24	436 229,50
TOTAL GENERAL € TTC	490 301,09	523 475,40

4 - Analyse et commentaires

SEMG VEILLE	<p>Dans le DPGF joint à l'offre, beaucoup d'ouvrages ne sont pas complétés, cela laisse à penser que ceux-ci sont compris, mais rien ne l'affirme - Veuillez indiquer si les ouvrages suivants sont inclus, ou bien compléter les omissions en cas de manquement - TOUTS LES OUVRAGES SONT CONFIRMÉS ET COMPRIS PAR L'ENTREPRISE</p> <p>02.1.3 - Provisions dues au compte prorata - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.2.3.4.1 - Zone de stockage pour l'ensemble des besoins - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.2.4.3.1 - Regard provisoire hors gel pour comptage et alimentation - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.2.4.4.1 - Branchement téléphonique provisoire - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.2.5.1 - Signalisation de chantier - Pas de quantités au DPGF sur les ouvrages de ce chapitre - Vous complétez, justifiez ou confirmez que les ouvrages sont compris ?</p> <p>02.2.5.2.1 - Taxes de voiries - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.2.8.2 - Enlèvement des gravats aux décharges - Par benne de 8 M3 - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.2.8.3 - Droits de décharges petites villes - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.1.2.7 - Dépose de cloisons de distribution (groses épaisseurs et non porteuses) - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.3.4.1 - Epaissement des eaux de ruissellement - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.3.4.1 - Contrôle de fond de fouille - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.4.3.1.1 - Béton de propreté dosé suivant indications du B.E.T. - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.3.5.2 - Ouvrages B.A. divers - Pas de quantités au DPGF sur les ouvrages de ce chapitre - Vous complétez, justifiez ou confirmez que les ouvrages sont compris ?</p> <p>02.3.3.6.1.1 - Réglage des fonds de forme - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.3.7.1.2 - Dalle en béton 0,50 / 0,50 pour E.P. - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.3.9.1.3 - Dalle en béton 0,50 / 0,50 pour E.P. - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.3.9.3.2 - Equerre de renfort semelles/murs - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.3.9.3.3 - Bande solin en PEHD mouluré - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.3.9.4.2 - Collecteur pied de drainage - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.3.10.2.1 - Poutres B.A. coulées en place - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.3.11.3 - Seuils courants - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.3.11.5 - Grille tôle acier laquée avec cadre de 200 x 200 à sceller - Ton RAL dito garde-corps - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.3.12.1.3 - Etonchéité des joints de dilatation en résine polyuréthane mono-composant - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.3.12.2.2 - Couvre-joint de dilatation tout aluminium, au mur, pour joints de 20 à 250 mm - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p>
-------------	---

SEMG VEILLE	<p>02.3.3.12.3 - Couvre-joints (jonction mur et mur) - Pas de quantités au DPGF sur les ouvrages de ce chapitre - Vous complétez, justifiez ou confirmez que les ouvrages sont compris ?</p> <p>02.3.3.14.5 - Coffretements - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.3.15.2 - Bâche en toile - installation et ripiellement - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.4.4.1 - Epaissement des eaux de ruissellement - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.4.5.1 - Contrôle de fond de fouille - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.4.5.2.2 - Coffrages - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.4.5.3.2 - Coffrages - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.4.5.3.3 - Armatures - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.4.6.1.1 - Réglage des fonds de forme - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.4.7.2 - Elevation de superstructure, compris acrotères - Pas de quantités au DPGF sur les ouvrages de ce chapitre - Vous complétez, justifiez ou confirmez que les ouvrages sont compris ?</p> <p>02.3.4.7.3.1 - Poteaux BA pour sous-sol - vide technique - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.4.7.3.3 - Coffrage métallique droit en tôle - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.4.7.3.5 - Acier HA, toutes sections confondues - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.4.7.4 - Ouvrages B.A. divers - Pas de quantités au DPGF sur les ouvrages de ce chapitre - Vous complétez, justifiez ou confirmez que les ouvrages sont compris ?</p> <p>02.3.4.8.1.2 - Dalle en béton 0,50 / 0,50 pour E.P. - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.4.8.2 - Réseaux E.P. - Pas de quantités au DPGF sur les ouvrages de ce chapitre - Vous complétez, justifiez ou confirmez que les ouvrages sont compris ?</p> <p>02.3.4.8.4.1 - Réservations - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.4.10.4.2 - Equerre de renfort semelles/murs - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.4.10.4.3 - Bande solin en PEHD mouluré - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.4.10.5.2 - Collecteur pied de drainage - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.4.13.2.1 - Bandes pleines B.A. coulées en place - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.4.13.3.1 - Réservations - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.4.17.2 - Banche métallique en tôle, droite, compris consoles - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.4.17.3 - Acier HA, toutes sections confondues, compris consoles - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.4.18.1.3 - Etonchéité des joints de dilatation en résine polyuréthane mono-composant - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.4.18.2.2 - Couvre-joint de dilatation tout aluminium, au mur, pour joints de 20 à 250 mm - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.4.18.3 - Couvre-joints (jonction mur et mur) - Pas de quantités au DPGF sur les ouvrages de ce chapitre - Vous complétez, justifiez ou confirmez que les ouvrages sont compris ?</p> <p>02.3.4.19.4 - Coffretements - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.3.4.21.2 - Bâche en toile - installation et ripiellement - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p> <p>02.5.1.9.1 - Obturation et condamnation des réseaux existants - Pas de quantités au DPGF sur cet ouvrage - Vous complétez, justifiez ou confirmez que l'ouvrage est compris ?</p>
-------------	--

PREVOSTO	<p>Dans le DPGF joint à l'offre, beaucoup d'ouvrages sont complétés avec 1 Unité, veuillez indiquer et modifier la nature de l'unité quand cela est nécessaire (Ens, U, m², etc ...) - TOUTES LES UNITES DEMANDEES SONT CONFIRMÉES PAR L'ENTREPRISE</p> <p>02.2.8.1 - Mise à disposition de bennes de 8 m³ – 1 Ensemble ou 1 Unité ? 02.3.3.2.1 - Remblais contre fondations – 1 Ensemble ou 1 M3 ? 02.3.7.2.1 - Réservations – 1 Ensemble ou 1 Unité ? 02.3.9.1.4 - Branchements sur regards E.P. – 1 Ensemble ou 1 Unité ? 02.3.11.1 - Démolitions soignées de seuils en béton – 1 Ensemble ou 1 ML ? 02.3.4.2.2 - Sciages soignés des débords d'appuis en béton – 1 Ensemble ou 1 ML ? 02.3.4.3.1 - Démolition partielle de fondations enterrées en béton armé au marteau piqueur, compris sciages – 1 Ensemble ou 1 M3 ? 02.3.4.4.2.1 - Remblais contre fondations – 1 Ensemble ou 1 M3 ? 02.3.4.10.1.4 - Branchements sur regards E.P. – 1 Ensemble ou 1 Unité ? 02.3.4.19.1 - Démolitions soignées de seuils en béton – 1 Ensemble ou 1 ML ? 02.5.1.3.1 - Pour condamnation de passage entre salle de spectacle et circulation - Démolition de mur B.A. courbe et plancher au marteau piqueur compris découpe des aciers – 1 Ensemble ou 1 M3 ? 02.5.1.4.1 - Dépose des menuiseries extérieures en bois - 2 vantaux 1.40 / 1.95 ht + Fixe vitré triangulaire 1.40 / 0.77 ht. – 1 Ensemble ou 1 Unité ? 02.5.1.4.2 - Panneaux d'OSB pour éviter le vandalisme – 1 Ensemble ou 1 M2 ? 02.5.1.5.1 - Obturation d'ouverture en maçonnerie d'agglomérés ciment – 1 Ensemble ou 1 M2 ? 02.5.1.5.2 - Obturation d'ouverture en maçonnerie d'agglomérés ciment – 3 U ou 3 M2 ? 02.5.1.5.3 - Obturation d'ouverture en maçonnerie d'agglomérés ciment – 2 U ou 2 M2 ?</p> <p>Moyens humains chantier : 4 à 5 personnes - 14 semaines Moyens matériel de chantier Description des matériaux : Fiches matériaux fournies Gestion des déchets : Prise en compte</p>
PREVOSTO	<p>Dans le DPGF joint à l'offre, quelques ouvrages sont complétés avec 1 Unité, veuillez indiquer, précisez et/ou modifier la nature de l'unité si cela est nécessaire (Ens, U, m², etc ...) - TOUTES LES UNITES DEMANDEES SONT CONFIRMÉES PAR L'ENTREPRISE</p> <p>02.2.8.1 - Mise à disposition de bennes de 8 m³ – 1 Ensemble ou 1 Unité ? 02.3.4.19.4 – Coffretements – 1 Ensemble ou 1 ML ? 02.5.1.4.1 - Dépose des menuiseries extérieures en bois - 2 vantaux 1.40 / 1.95 ht + Fixe vitré triangulaire 1.40 / 0.77 ht. – 1 Ensemble ou 1 Unité ?</p> <p>Moyens humains chantier : 7 personnes - Planification détaillée Moyens matériel de chantier - Méthodologie et phasage annoncés Description succincte des matériaux : Fournisseurs Gestion des déchets : Prise en compte</p>

5 - Critères

PRIX DES PRESTATIONS	60%	SEMG VEILLE	PREVOSTO
Montant de l'offre	en € HT	408 584,24 €	436 229,50 €
NOTE	sur 60	60	56

Critères Valeurs Techniques

ORGANISATION ET METHODOLOGIE	20%	SEMG VEILLE	PREVOSTO
Organisation et Méthodologie propre au chantier, Pertinence de la description du planning		Satisfaisant	Satisfaisant
NOTE	sur 20	16	16

CHOIX DES MATERIAUX	10%	SEMG VEILLE	PREVOSTO
Matériaux proposés		Assez satisfaisant	Assez satisfaisant
NOTE	sur 10	6	6

GESTION DES DECHETS	10%	SEMG VEILLE	PREVOSTO
Modalités de gestion des déchets		Satisfaisant	Satisfaisant
NOTE	sur 10	8	8

NOTE GLOBALE SUR 40	SEMG VEILLE	PREVOSTO
Note	30	30

NOTE GLOBALE SUR 100	SEMG VEILLE	PREVOSTO
Note	90	86
Classement	1	2

6 - Conclusions

Offres de BASE

La maîtrise d'œuvre propose de retenir l'entreprise :
pour un montant de :

SEMG VEILLE
408 584,24 € HT soit 490 301,09 € TTC

COMMUNE DE MESLAY DU MAINE	RÉHABILITATION DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE Meslay du Maine
-----------------------------------	---

Lot n°07 - CARRELAGE FAIENCE		Estimation	46 003,00 € HT
------------------------------	--	------------	----------------

AUCUNE OFFRE

COMMUNE DE MESLAY DU MAINE	RÉHABILITATION DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE Meslay du Maine
-----------------------------------	---

Lot n°12 - EQUIPEMENT SCENIQUE	Estimation	158 160,00 € HT
--------------------------------	------------	-----------------

1 - Tableau récapitulatif des offres

ENTREPRISES ayant présenté une offre	Montant HT Euros	Montant HT Après analyse	Montant TTC Euros	Ecart Estimation %
I.S.A. by groupe SONO WEST	75 062,00 €	77 462,00 €	90 074,40 €	-51,02%

2 - Contrôle des opérations

Pas d'erreur d'opération.
Erreur de chiffrage dans l'estimation sur les prix des rideaux.

3 - Comparaison par poste des offres reçues

Offres de BASE

Désignation	I.S.A. by groupe SONO WEST
Environnement de projet	1 200,00
Structure porteuse projecteurs	7 932,00
Projecteurs	6 075,00
Gestion Éclairage	2 147,00
Projection vidéo	12 750,00
Amplificateur de boucle magnétique	1 706,00
Câblage	2 634,00
Rideaux	32 318,00
Travaux fin de chantier	8 300,00
TOTAL GENERAL € HT	75 062,00
TOTAL GENERAL € TTC	90 074,40

Offres de BASE + Option proposée par l'entreprise

Désignation	I.S.A. by groupe SONO WEST
Option sonorisation	10 188,00
TOTAL GENERAL Base + Option € HT	85 250,00
TOTAL GENERAL Base + Option € TTC	102 300,00

4 - Analyse et commentaires

I.S.A. by groupe SONO WEST	<p>Offre conforme au CCTP. Demande de renseignements complémentaires à l'entreprise sur les travaux de dépose (compris ou non) et sur l'option qu'elle propose (sonorisation) L'entreprise transmet une offre corrigée en intégrant les travaux de dépose et en revoyant la prestation sur l'option sonorisation suite à notre demande (rajout de 2 enceintes en milieu de salle pour meilleur diffusion). Offre de base corrigée 77 462,00 € HT soit 92 954,40 € TTC Option sonorisation 13 709,00 € HT soit 16 450,80 € TTC. Moyens humains et matériels détaillés. Personnels nommés avec CV. Méthodologie détaillée et satisfaisante. Absence d'élément concernant le planning Fiches techniques des matériels fournis et conformes au CCTP. Gestion des déchets succincte</p>
----------------------------	---

5 - Critères

Offres de BASE

PRIX DES PRESTATIONS	60%	I.S.A. by groupe SONO WEST
Montant de l'offre	en € HT	77 462,00 €
NOTE	sur 60	60

Offres de BASE + Option

PRIX DES PRESTATIONS	60%	I.S.A. by groupe SONO WEST
Montant de l'offre	en € HT	91 171,00 €
NOTE	sur 60	60

Critères Valeurs Techniques

ORGANISATION ET METHODOLOGIE	20%	I.S.A. by groupe SONO WEST
Organisation et Méthodologie propre au chantier, Pertinence de la description du planning		satisfaisant
NOTE	sur 20	16

CHOIX DES MATERIAUX	10%	I.S.A. by groupe SONO WEST
Matériaux proposés		Très satisfaisant
NOTE	sur 10	10

GESTION DES DECHETS	10%	I.S.A. by groupe SONO WEST
Modalités de gestion des déchets		assez satisfaisant
NOTE	sur 10	6

NOTE GLOBALE SUR 40		I.S.A. by groupe SONO WEST
Note		32

NOTE GLOBALE SUR 100		I.S.A. by groupe SONO WEST
Note		92
Classement		1

NOTE GLOBALE SUR 100 BASE + OPTION		I.S.A. by groupe SONO WEST
Note		92
Classement		1

6 - Conclusions

Offres de BASE

La maîtrise d'œuvre propose de retenir l'entreprise :
pour un montant de :

I.S.A. by groupe SONO WEST
77 462,00 € HT

soit

92 954,40 € TTC

en intégrant l'option sonorisation pour un montant de

91 171,00 € HT

soit

109 405,20 € TTC

COMMUNE DE MESLAY DU MAINE

RÉHABILITATION DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE Meslay du Maine
--

TABLEAU RECAPITULATIF DES OFFRES, PROPOSITIONS DE LA MAITRISE D'ŒUVRE

LOT	ESTIMATION INITIALE	ENTREPRISE	OFFRE	AVEC OPTIONS	COMMENTAIRE
Lot n°01 - TERRASSEMENTS - VRD - AMENAGEMENTS EXTERIEURS	77 025,00	EUROVIA ATLANTIQUE	67 775,70 €	83 776,10 €	
Lot n°02 - DEMOLITION - GROS-OEUVRE	305 603,98	SEMG VEILLE	408 584,24 €		
Lot n°03 - CHARPENTE - COUVERTURE - ETANCHEITE	20 615,25				AUCUNE OFFRE
Lot n°04 - MENUISERIES EXTERIEURES METALLERIE	110 250,00	SARL S2M	77 319,87 €		
Lot n°05 - MENUISERIES INTERIEURES	70 742,00	GOUGEON	84 384,07 €		
Lot n°06 - CLOISONS SECHES	192 330,50	PLAFITECH	139 568,91 €		
Lot n°07 - CARRELAGE FAIENCE	46 003,00				AUCUNE OFFRE
Lot n°08 - PEINTURE - SOLS SOUPLES	50 984,60	BORDEAU DECO	55 500,07 €		
Lot n°09 - ELECTRICITE - CFA CFO	230 490,00	SMEC	207 815,39 €		
Lot n°10 - VENTILATION PLOMBERIE	175 640,00	SND Société Nouvelle Dormet	141 830,00 €		
Lot n°11 - ASCENSEUR	28 340,00	SCHINDLER	24 500,00 €		
Lot n°12 - EQUIPEMENT SCENIQUE	158 160,00	I.S.A. by groupe SONO WEST	77 462,00 €	91 171,00 €	
Lot n°13 - EQUIPEMENT DE CUISINE	38 827,00	FCPL	37 487,00 €		
TOTAL	1 505 011,33		1 322 227,25 €	1 351 936,65 €	
TVA 20 %	301 002,27		264 445,45 €	270 387,33 €	
TOTAL TTC	1 806 013,60		1 586 672,70 €	1 622 323,98 €	

M CAUCHOIS souhaite que Mayenne culture soit contacté pour la partie équipements sportifs.
De plus dans le marché, une pièce est prévue pour sécuriser les personnes à mobilité réduite,
M CAUCHOIS s'interroge quant à l'obligation de cette pièce.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de retenir :

- ✓ lot n°1 – terrassements – VRD – Aménagements extérieurs : l'entreprise EUROVIA ATLANTIQUE (53) avec une offre de base d'un montant de 67 775.70 € HT
 - option n°1 réfection du parking Nord Ouest d'un montant de 6 662.70 € HT
 - option n° 2 réfection parking Sud Ouest d'un montant de 9 337.70 € HT

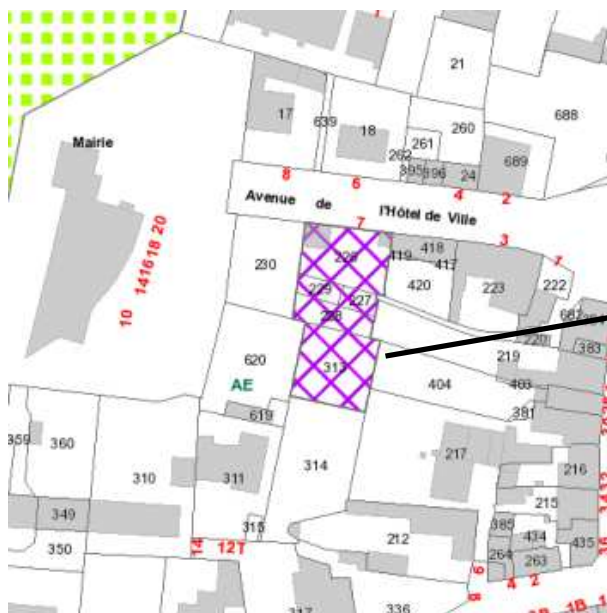
- ✓ lot n°2 – Démolition – Gros œuvre : l'entreprise SEMG VEILLE (53) d'un montant de 408 584.24 € HT
- ✓ lot n°12 – Equipement Scénique : l'entreprise I.S.A by groupe SONO WEST d'un montant de 77 462.00 € HT

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Terrains rue de la Gare

Suite au Conseil Municipal du 19 septembre 2024 concernant le souhait d'acquérir 2 parcelles sises rue de la Gare, un rendez-vous a été pris avec l'agent immobilier.

Parcelles n°313 (335 m²) appartenant à Mme LEGENDRE et Mme HUET et 314 (530 m²) appartenant à M et Mme CHAUVIERE Auguste



Emplacement réservé sur la parcelle 313 pour agrandissement du parking

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de faire une offre d'achat pour la parcelle AE n° 313 (335 m²) sise rue de la Gare appartenant à Mme LEGENDRE et Mme HUET d'un montant de 5 000€, hors frais d'agence et de notaire.
- de faire une offre d'achat pour la parcelle AE n° 314 (530 m²) sise rue de la Gare appartenant à M et Mme CHAUVIERE d'un montant de 27 000€, hors frais d'agence et de notaire.
- D'autoriser le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

En cas d'acceptation des offres, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à engager toutes les démarches utiles et à signer tous les actes afférents à ces opérations d'acquisition auprès de GL LAFOUX, notaire à Meslay-du-Maine

ENFANCE FAMILLE ET SOLIDARITÉ

Compte rendu de la Commission Enfance Famille et Solidarité du 09 octobre 2024

Présents : élus : Mmes BELLANGER, JOHAN, MEZIERES, FORET et Mr CAUCHOIS ; agents : Mme BEAULIEU, LEPAGE-BRARD, ANGEVIN

1. Questionnement autour de la fermeture ou non en été de l'ALSH

ALSH

	Avantages	Inconvénients
Parents	Possibilité d'un camp supplémentaire en été début juillet ou fin août. (question de recrutement) en juillet : oui plus facilement.	Demande faible mais présente pour les 15 premiers jours d'août : 72 enfants avec une moyenne de 30 enfants/jour. 11 familles dont 2 hors communes conventionnées.
Autres structures dans d'autres communes		Peu de communes ouvertes sur les 15 premiers jours en Mayenne.
Agents	Les agents apprécient d'avoir leurs vacances d'août.	En août, les familles ont peut avoir des besoins d'accompagnement et comme elles sont peu nombreuses, c'est plus facile pour les animateurs.
Congés des animateurs et recrutement de vacataires	Les animateurs auraient leurs congés sur les 15 jours d'août.	Recrutement de beaucoup de vacataires actuellement. Si 15 jours : difficulté à recruter des vacataires pour 15 jours seulement

Aspect financier	Intéressant (en attente pour le chiffrage)	
Politique	Elément d'attractivité du territoire entre autres.	

Crèche

	Avantages	Inconvénients
Financier	Aspect financier à chiffrer)	
Familles		Besoin d'un mode de garde
Congés des agents		Pas de flexibilité pour poser les congés en dehors de l'été
Adaptations		Difficile de faire une adaptation sans les 15 jours d'août et repas à apporter par les parents. et voir l'aspect du ménage.
Entretien, jeux...		Moins de temps d'entretien des jeux, préparation des activités
Situations d'urgence		Ne permet pas de répondre aux situations d'urgence

Proposition alternative :

- Voir si les autres communes seraient prêtes à ouvrir à tour de rôle leur centre de loisirs (une année sur 5 par exemple)

A voir :

- Profils des familles à préciser (les familles de juillet ne sont pas les mêmes en août).
Risque de basculement de certaines familles en juillet.
- Si on ferme l'ALSH, que se passe-t-il pour la crèche ? voir si en termes de cohérence de manière globale...

Perspectives : rencontre avec les communes conventionnées en novembre à prévoir afin d'échanger et avoir leur positionnement...

2. Charte des ATSEM

Elle est en cours de réécriture par les ATSEM et sera à valider lors du conseil municipal de Novembre prochain.

3. Autour du harcèlement

La thématique du harcèlement est en cours de traitement, au sein de l'école René CASSIN.

Rencontre avec la directrice de l'école et l'enseignante de CM avec Lucie Lepage-Brard du pôle enfance, en septembre : comment mettre en commun pour avoir le même discours, pour construire ensemble ?

Une nouvelle rencontre avec Mme Lallemand et l'inspectrice ainsi que l'équipe d'animateurs et la responsable, la semaine du 14/10.

Pistes : médiateur extérieur à étudier ainsi que des outils déjà mis en place dans d'autres écoles.

M RENARD précise que le harcèlement touche aussi au sport.

4. ALSH

Augmentation des besoins : accueillir 14 enfants en plus depuis la rentrée scolaire sur les temps périscolaires et mercredis. Un renfort jusqu'à décembre a été trouvé (Mme MOREAU Marina) pour accueillir 14 enfants en + cela fait 94 enfants. Les besoins des familles changent.

Evolution des demandes par commune. Travail plus approfondi à réaliser. Les familles auraient des besoins plus constants en termes de garde, alors qu'avant c'était plus ponctuel. Question de la navette du foot.

5. Ludothèque

A l'heure actuelle, la ludothèque n'est pas ouverte pendant les vacances scolaires. Demande des familles pour qu'elle puisse être accessible durant les congés... Etude sur l'ouverture potentielle de la ludothèque pendant les vacances.

(revoir pour que ce ne soit pas tout l'été)

Sujet médiathèque-ludothèque à réfléchir.

Le vendredi 18/10 à 19 heures à l'espace des enfants : soirée animée à la Ludothèque avec la présence d'un professionnel de la MSA, suite au financement sollicité.

Le Conseil Municipal valide le compte-rendu de la commission.



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2024 POINTS AJOUTÉS À L'ORDRE DU JOUR

Gratification stagiaire espaces verts - services techniques

Un jeune en classe de seconde effectue plusieurs périodes de stage en espaces verts (22 semaines sur l'année scolaire 2024/2025). Conformément à la loi et vu la durée de son stage, une gratification doit lui être versée qui correspond à 4.35€ par heure. Nolan PICHON effectuera 756 heures de stage au sein de la collectivité, ce qui représente un coût de 3 288.60 €. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de verser une gratification à Nolan PICHON d'un montant de 4.35 € par heure de présence de stage. Cette gratification sera versée mensuellement.

Ce jeune avait demandé de faire un apprentissage sur 3 ans au sein de la collectivité. Depuis le 1^{er} janvier 2024, toute demande d'apprentissage doit être étudiée par le CNFPT (Centre Nationale de La Fonction Publique Territoriale) avant le mois de mars pour la rentrée suivante. Les délais étant dépassés, il a été convenu avec l'école de l'accueillir en tant que stagiaire pour cette année.

Informations diverses :

- Prochains Conseils Municipaux : 21 novembre 2024 et le **12 décembre 2024** (au lieu du 19 décembre)
- Mme SUREAU-RETRIF informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes a commandé des portes-vélos pour les apposer à la piscine.
- Terrain synthétique : pose de souplesse en cours, il faut environ 5 jours pour effectuer l'ensemble. La pose ne peut pas se faire en cas de pluie.

- Semi-marathon organisé par Jogging Meslay : dimanche 20 octobre 2024.
- Soirée Retour de Flammes organisée par Histoire et Mémoire et l'OMS le vendredi 8 novembre 2024.
- Commémoration du 11 novembre : changement dans l'organisation : 10h00 messe, 11h00 monuments aux morts, 12h00 verre de l'amitié.
- Inauguration de la Chapelle Orillard : vendredi 15 novembre à 17h30.
- M BRAULT informe que la ville de Rennes a pris contact avec la commune pour avoir des informations concernant le pigeonnier contraceptif.
- Jumelage avec Remseck : déplacement du 25 au 27 octobre en Allemagne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.